

OUVERTURE I Démographie : la clé pour préserver notre modèle social

• La question de la démographie pose la question même de l'avenir des peuples.

Elle est complexe par le fait qu'elle se trouve à l'intersection de trois sphères :

- ➤ une sphère personnelle, individuelle et familiale très étroitement liée à la confiance en l'avenir;
- une sphère collective, celle d'une communauté nationale, dépendante de facteurs économiques, sociaux et culturels, probablement aussi d'inconscient collectif, ou en tout cas d'un subconscient collectif qui amène la communauté à laquelle on appartient à se projeter ou pas dans l'avenir;
- enfin une troisième sphère internationale, qui nourrit des équilibres ou des déséquilibres entre grandes régions de la planète, équilibres ou déséquilibres qui sont eux-mêmes créateurs de concurrence et de conflits sous-jacents, potentiels ou menaçants.

L'imbrication de chacune de ces trois sphères crée des situations particulièrement difficiles à décrypter, même si le déchiffrage des grands mouvements démographiques est absolument indispensable à la réflexion prospective.

• Cette réflexion est essentielle à la France et à la prise de conscience nécessaire au tournant des années 2020.

Notre histoire nationale s'est révélée en effet étroitement dépendante des grandes évolutions de notre démographie et le sera nécessairement dans le cadre national comme dans le cadre européen.

Au début du XIX^e siècle, la France est le pays le plus peuplé de toute l'Europe. Sa population, un peu moins de 30 millions d'habitants, est trois fois plus importante que la population britannique (un peu plus de 10 millions). Un rééquilibrage se produit à la fin du XIX^e siècle, siècle de la révolution industrielle anglaise, donnant à nos voisins et rivaux un optimisme qui contraste avec une certaine morosité française.

La grande « saignée » de la Guerre de 14-18 terrassera cette richesse démographique en amputant notre pays d'un million quatre cent mille jeunes hommes tués et de trois à quatre millions de blessés graves.

L'entre-deux-guerres sera naturellement marqué par ce drame national et verra se répandre en France un comportement malthusien, prolongeant la stagnation démographique du XIX^e siècle, qui accompagnera le renfermement de notre pays sur lui-même, le choix de politiques protectionnistes, le refus de regarder l'avenir, préludes à « L'étrange défaite » de 1940 si bien décrite, y compris dans ses composantes psychologiques, par Marc Bloch.

On constate ainsi que de 1850 à 1930, la population française est pour ainsi dire stable entre 35 et 40 millions d'habitants, huit décennies qui voient en revanche la population allemande passer de 30 à 65 millions d'habitants, la population britannique de 20 à 45 millions, la population italienne de 25 à 40 millions.

Comment ne pas noter la corrélation de ces rythmes si différents, stagnation pour les uns, progression forte pour les autres, avec la vitalité et le moral des pays en question, et les conséquences qui auraient dû être prévisibles sur les déséquilibres d'ambition et de puissance qui seraient révélés au terme de cette longue période ?

Dans l'après-guerre au contraire, le baby-boom de notre pays porte la population française de quelque 40 millions à près de 60 millions d'habitants. On voit la France se distinguer parmi les pays européens jusqu'à nous permettre d'avoir la natalité la plus développée du continent.

Ces considérations peuvent sans aucun doute être analysées dans tous les autres pays européens et dans le monde.

Il est cependant un élément décisif qui fait que la question démographique est bien plus marquante pour l'avenir de notre nation qu'elle ne l'est pour toute autre.

La France en effet a choisi un modèle de société à peu près unique dans le monde

Ce modèle donne à la collectivité, donc à la population prise dans son ensemble, la responsabilité essentielle de la charge de la solidarité nationale.

Cela est particulièrement évident et saute aux yeux de tous dans le domaine des retraites.

La France a en effet choisi un système de retraites « par répartition » qui met à chaque instant la totalité du paiement des pensions de retraite à la charge de la totalité des actifs.

Un très grand nombre d'autres pays au contraire a choisi un système « par capitalisation » qui protège individuellement le montant et le paiement des pensions : chacun économise pour son propre compte, adhère à des fonds de pensions, garantit lui-même, autrement dit, la protection de ses ressources au moment de la retraite.

Le système par répartition n'est pas un système où l'on fait des économies pendant sa vie active pour en retrouver les bénéfices dans les années de retraite. Ce n'est pas de l'argent mis de côté. Ce n'est pas pour l'essentiel un système de précaution personnelle. C'est un système où ce sont les actifs qui assurent le paiement de la pension au moment même où le retraité en profite.

On comprend dès lors de manière évidente que la sécurité des pensions est étroitement dépendante du nombre des actifs.

C'est un choix national d'autant plus significatif et important que notre nation s'est construite particulièrement depuis la Libération et le Conseil national de la Résistance (dont le programme s'intitulait Les jours heureux) autour non seulement d'un Etat et d'une langue et surtout d'un modèle social.

Une observation superficielle pourrait laisser croire que cette philosophie de la répartition est réservée au système de retraite. Il n'en est rien!

Si l'on considère en effet la totalité des services publics on s'apercevra que ce que les Français regardent comme le plus important : éducation – de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur –, santé, solidarité, assurance notamment en matière de chômage, tout cela relève en fait d'un principe de répartition de la charge et du risque sur l'ensemble de la population active.

Ce n'est pas le cas des pays qui nous entourent.

Dans un grand nombre d'entre eux, les dépenses d'éducation, de santé, d'assurance sont d'abord le fait de démarches individuelles.

Les dépenses d'éducation dans les systèmes anglo-saxons sont largement à la charge des familles notamment lorsqu'il s'agit d'inscrire des élèves dans des écoles (public schools) réputées et privées, des colleges ou des universités prestigieuses.

Il en est de même pour les systèmes de santé laissant à la charge des patients et de leur famille de lourdes, parfois de très lourdes contributions. L'image est frappante : le système de santé américain requiert une carte de paiement sur compte approvisionné dès l'instant qu'une hospitalisation doit être envisagée.

De même, les systèmes d'assurance chômage entraînent des prises en charge de durée plus courte et beaucoup moins généreuses que le système d'assurance chômage français.

Dans la plupart de ces pays, le principe du « chacun pour soi et pour sa famille » est principalement, majoritairement ou significativement la règle.

• Le principe français tout au contraire est un principe de « tous pour chacun », dans lequel le nombre et la capacité contributive du « tous », de la communauté des actifs, est la clé de la générosité et de la durabilité du système.

Le prélèvement fiscal et la cotisation sociale sont les deux clés qui permettent le financement d'un contrat social aussi généreux que l'est le contrat social français, un système de solidarité reposant sur les cotisations de tous pour financer l'action sociale et les services publics en direction de tous les citoyens.

C'est le choix de ce système de solidarité, reposant sur la communauté des actifs qui explique l'importance des dépenses publiques en France, sans comparaison possible dans tous les pays qui sont nos homologues dans le monde développé.

Si l'on prend la mesure de la singularité de notre modèle social, il devient évident que la générosité et la durabilité des prestations et des services publics est directement fonction du nombre des cotisants et des contributeurs imposables.

Dès l'instant que cette réalité numérique commande et commandera l'effectivité de la solidarité en termes de retraites, d'assurance chômage, d'éducation nationale, publique ou privée, de santé, alors la démographie devient la clé même de la durabilité et de la générosité du contrat social.

• C'est pourquoi une société comme la société française et une nation comme la France ne peuvent en aucune manière se

désintéresser de leur évolution démographique, notamment de la natalité et de l'équilibre durable entre classes d'âge.

Du nombre des enfants et des jeunes qui forment la base de la pyramide des âges dans le pays, dépend en effet pour les décennies qui viennent l'équilibre social de la nation.

Ce n'est pas le cas de nos voisins, de nos partenaires et de bien d'autres pays dans le monde.

Dans les pays qui ont choisi le système du « chacun pour soi et pour les siens » il importe au fond assez peu que la pyramide démographique se trouve déséquilibrée.

Si ces pays comptent un plus grand nombre de personnes âgées, l'essentiel pour le climat social du pays est que chacune d'entre elles ait souscrit assez d'assurances retraites par capitalisation ou ait fait suffisamment d'économies pour que ses vieux jours soient assurés. Si tel est le cas, il n'y a pas de déstabilisation de la société.

C'est la même chose pour le système de santé : si suffisamment de concitoyens ont le moyen de contracter des assurances personnelles suffisantes, alors chacun assume son propre risque sans déstabilisation de l'ensemble.

La réalité est la même particulièrement pour l'éducation, le chômage, etc.

 Mais la France n'a pas choisi ce système du chacun pour soi et une majorité de Français considèreront qu'elle a bien fait.

Car la conséquence arithmétique à laquelle sont exposées les sociétés du « chacun pour soi et pour les siens », c'est qu'une partie de la population est mécaniquement reléguée dans une situation d'extrême précarité : ceux qui ont les moyens ont une vie sécurisée, ceux qui ne les ont pas sont exposés et souvent sans solution.

Au contraire, le système d'assurance, de sécurité et de services publics mutualisé que nous avons choisi garantit en principe tous les citoyens contre l'extrême précarité.

C'est donc une réalité à laquelle nous ne pouvons échapper : l'équilibre du système se trouve extrêmement dépendant de l'importance de la population active, du rapport numérique entre actifs et inactifs, que ces derniers soient dans leur enfance, en formation, malades, handicapés, chômeurs ou à la retraite, comme il se trouve absolument dépendant des ressources collectives de la nation, donc de la capacité et de la performance de l'économie sur laquelle repose le financement de ce système social.

La question démographique ne se pose donc pas dans les mêmes termes en France et dans les pays comparables.

Chez nous, et à la différence de bien d'autres pays, cette question démographique est la clé même de la cohésion durable de la nation.

 De surcroît, les déséquilibres démographiques ont des conséquences évidentes sur les rapports de force politiques et les capacités d'influence entre pays et grandes régions du monde.

La plupart des projections annoncent un maximum de la population mondiale dans les deux décennies qui viennent suivie d'une décroissance qui touche très inégalement les sociétés.

Des projections prévoient même qu'un certain nombre de pays, en particulier européens, pourraient voir leur population diminuer de 30 à 50 % à partir des années 2040 à 2050 : le Japon, la Chine, de nombreux pays européens comme l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne pourraient connaître un solde négatif de plusieurs centaines de millions pour les uns de plusieurs dizaines de millions pour les autres. Certaines de ces sociétés pourraient perdre jusqu'à la moitié de leur population et la carte du monde en serait ainsi profondément modifiée.

Car dans le même temps d'autres régions de la planète pourraient continuer à connaître une démographie en forte croissance créant un déséquilibre dangereux et irrémédiable.

Si l'on prend la situation de l'Union européenne, on mesure combien le profil de notre entité politique se trouverait bouleversé par l'effondrement conjoint des populations par exemple de l'Italie et de l'Allemagne pendant que la France, – c'était en tout cas le scénario probable il y a encore une ou deux années à peine, – maintiendrait sa population ou continuerait de la voir progresser à un rythme maîtrisé mais constant.

Des projections laissent imaginer une France devenue première puissance démographique de l'Union européenne dans les années 2050 à 2060 c'est-à-dire à l'horizon d'à peine un quart de siècle.

Les conséquences en seraient considérables, d'abord en termes d'influence politique (les droits de vote au sein de l'Union européenne sont, pour une part importante, proportionnels à la population). Et l'influence sur le marché intérieur de l'Union est, elle aussi, facteur de la part de la population de chaque Etat membre.

 L'influence n'est pas uniquement définie par le nombre mais elle est à coup sûr en grande partie déterminée par la vitalité de la société que traduit la progression démographique.

Un certain nombre d'analyses, implicites ou explicites, prévoient de pallier les fléchissements ou effondrements de la population par un recours accru à l'immigration. C'est ce qu'on a pu noter en Allemagne au milieu des années 2010, avec l'accueil, largement soutenu par le patronat allemand d'un million d'immigrés en provenance des Balkans, accueillis et installés en une seule vague, avec une forte implication de l'État allemand.

Mais une telle décision a été présentée comme un « one shot », une expérience unique et qui n'est pas destinée à être rééditée.

Car les conséquences notamment culturelles d'un tel apport de population venant d'autres régions du monde seraient à coup sûr considérables, et ne sauraient être comparables selon qu'on se trouve dans un pays ayant un urgent besoin de main d'œuvre et dans un pays souffrant d'un important chômage chronique.

Les déséquilibres numériques à l'intérieur d'une même société, entre population intégrée et populations provenant d'autres horizons, s'ils devenaient trop importants, risqueraient de remettre en cause l'équilibre social et culturel sans lequel il n'y a pas de communauté pacifique et confiante en elle-même.

Il est enfin une dimension très importante que nous devons tous avoir à l'esprit : la démographie est une traduction et une fonction du dynamisme d'un pays développé, que ce soit en matière de main d'œuvre abondante et bien formée, d'inventivité et de créativité en matière de recherche, d'adoption de nouveaux processus de production.

Il y a dans le dynamisme démographique d'un pays la conséquence, et sans doute aussi la source d'un optimisme national.

La vitalité d'une société ne se divise pas, pas plus dans le présent que pour l'avenir. Et le moral de chacun de ses membres, personnes ou familles, est dépendant de cette vitalité.

I François Bayrou, Haut-Commissaire au Plan

I La démographie fondement de toute politique

- À long terme on ne peut penser l'avenir de la France sans envisager l'évolution de sa population.
- L'évolution de la population française au centre de tous les questionnements
- > Les hésitations françaises
- La population contre la planète ?
- ➤ En réalité, pour la France, le sujet est tout autre. Il est celui de la préservation sur le long terme notre contrat social en cas d'affaiblissement de notre dynamique démographique

I La France en 2050 : 70 millions d'habitants au milieu de 10 milliards d'êtres humains

- Un pic de 10 à 11 milliards d'êtres humains dans la seconde moitié du XXI^e siècle
- Le poids démographique de l'Europe et de la France se réduit sans cesse

I La France prochain leader démographique en Europe ?

- > Sur notre continent, avoir une population importante est un atout
- Une dynamique française depuis plusieurs décennies
- Une France qui pourrait occuper le premier rang

I Mais l'avenir démographique de la France n'est plus assuré

- > Un ralentissement qui commence à s'inscrire dans la durée
- Quel sera l'impact de l'épidémie de COVID ?
- Un pays destiné à vieillir : il faut s'y préparer

I Du strict point de vue démographique l'immigration n'est ni la seule solution ni le seul problème

- Un apport migratoire qui augmenterait parallèlement au ralentissement de notre natalité ?
- > L'immigration n'est pas la cause de ce qui fut notre dynamique démographique
- > En réalité, la question migratoire est moins démographique ou économique que politique au sens large du terme.

I Renouer avec une ambition démographique

- La politique familiale soutient la natalité
- La nécessité d'un Pacte national pour la démographie

I La démographie fondement de toute politique

À long terme on ne peut penser l'avenir de la France sans envisager l'évolution de sa population.

Deux raisons l'imposent :

- la politique de la nation n'a d'autre but que la pérennité et le bien de sa population ;
- le niveau et la structure de cette population sont déterminants pour l'ensemble des politiques publiques et les choix que nous devons faire collectivement.

La population est donc à la fois la finalité de l'action politique et l'un de ses plus puissants déterminants. C'est à travers elle que l'on peut saisir toutes les questions qui se posent à une société : relations entre les générations, capacité économique, répartition territoriale, cohésion nationale, environnement et ressources naturelles, ouverture au monde...

S'interroger sur la situation démographique d'un pays, comme il est proposé ici, est un exercice délicat car la question est collective mais elle conduit aussi à s'approcher de sujets qui relèvent de l'intime et de choix parmi les plus personnels.

Les développements qui suivent n'entendent aucunement prôner telle ou telle norme sociale, en particulier tel ou tel modèle familial qui serait jugé plus légitime qu'un autre. Les choix de chacun doivent être respectés et singulièrement en ce domaine. Aujourd'hui les situations sont diverses et le rôle d'une société est de permettre à chacun de s'accomplir dans les choix qui sont les siens et face aux circonstances auxquelles il est confronté. Son rôle est aussi de rendre le plus simple possible la venue d'un enfant par des soutiens conformément à l'esprit du Préambule de la Constitution de 1946 et, en particulier son 10^e alinéa : « La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. »

Cette note d'ouverture propose d'aborder la question démographique sous un angle politique qui est assumé et livré au débat comme il se doit.

La question est celle-ci :

Notre contrat social constitue une singularité française, fondée sur une large redistribution et la répartition.

Son ciment est la solidarité entre les générations. Elle n'est possible à long terme qu'avec une pyramide des âges équilibrée.

Si notre démographie devait perdre sa dynamique dans les prochaines décennies, ce que l'on peut craindre, quelle serait notre capacité à maintenir ce contrat social?

Le Haut-Commissariat au Plan propose de ne pas se résoudre à cette perspective.

A cette question fondamentale, s'ajoutent d'autres considérations qui peuvent peser sur notre vision des enjeux démographiques.

Même si les logiques de puissance ne sont plus à l'œuvre dans une Europe pacifiée comme elles le furent lors des siècles précédents, peut-on écarter l'idée que le regard qu'une nation porte sur elle-même reste aussi déterminé par le poids et le dynamisme de sa population par rapport à celle des autres pays ? Qui plus est, une population forte peut emporter une forme de confiance en l'avenir.

Or, les évolutions démographiques sont le plus souvent lentes et pèsent durablement sur l'avenir d'une nation. C'est en particulier dans un tel domaine qu'il faut se projeter à long terme et être capable de tracer des perspectives pour prendre, à temps, les décisions qui s'imposent.

La France compte aujourd'hui 67,4 millions d'habitants¹. Elle est le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne, derrière l'Allemagne qui compte plus de 83 millions d'habitants et devant l'Italie (60 millions), l'Espagne (47 millions) et la Pologne (38 millions). Hors Union européenne, le Royaume-Uni compte 67 millions d'habitants, légèrement moins que la France tandis que, parmi les pays les plus peuplés, la Russie a 146 millions d'habitants et l'Ukraine près de 42 millions².

Depuis plusieurs années, la France avait connu une réelle dynamique démographique qui nous assurait une population en constante et solide progression. Nous faisions naître plus d'enfants que les autres grands pays européens qui, à l'inverse, connaissaient une forme de repli. C'était un motif d'espoir dans la vitalité de notre population et, pour tout dire, un motif de fierté assez largement partagé.

Mais il est apparu des signes d'un dérèglement de cette dynamique. Ils sont très préoccupants.

> L'évolution de la population française au centre de tous les questionnements

Des questions très nombreuses se posent sur cette évolution :

- Quelle sera la population française dans vingt, trente ou cinquante ans?
 Serons-nous plus nombreux? Plus âgés mais dans quelle mesure? Répartis différemment sur notre territoire? Quelle sera notre position par rapport aux autres nations?
- Que souhaitons-nous collectivement ? Quelles seront les conséquences de choix que nous devons déterminer et assumer ? Qu'est-ce qui est de l'ordre du possible et du souhaitable ?
- Ainsi comment allons-nous faire face au renouvellement des générations alors que celles issues du baby-boom s'effaceront peu à peu ? Devrions-nous faire moins d'enfants pour moins de chômage ? Pour moins épuiser la planète ? Devrions-nous, au contraire, faire en sorte que les générations se renouvellent plus pour préserver notre modèle social fondé sur la solidarité ? Mais aussi pour mieux peser dans le monde et en Europe ? Pour produire plus et être plus compétitif ? Et si notre démographie stagne ou s'épuise doit-

on accueillir de nouvelles populations? Dans quelles conditions? Selon quelles proportions?

Ce sont les questions qui se présentent à nous pour demain et donc pour aujourd'hui car la démographie répond à des mouvements profonds et s'apprécie dans la durée. Les évolutions des naissances à un moment donné ont des effets sur plusieurs décennies. Nous voyons bien aujourd'hui que notre pays est encore impacté par le baby-boom et ses effets, phénomène dont le commencement date pourtant d'il y a 75 ans.

Les hésitations françaises

Nos concitoyens semblent partagés sur cette question.

Une étude parue en 2019 montre tout d'abord que les Français portent un grand intérêt à ces enjeux³. Des craintes s'expriment, relatives à l'environnement, à l'épuisement des ressources au plan mondial. **Une préférence (65 %) semble se dégager pour une stabilisation de la population française**, fondée sans doute sur l'idée qu'elle est équilibrée au regard du territoire et de la situation générale du pays.

Comme le notent les auteurs de cette étude, l'opinion des Français sur l'évolution jugée souhaitable de la population a connu des variations depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Des études régulières menées par l'INED en montrent l'évolution :

« Dans l'immédiat après-querre, au cœur du baby-boom, la préférence va à un accroissement de la population. La principale raison invoquée en 1947 et 1949 pour expliquer cette préférence était « le patriotisme, la force, le prestige » : respectivement 38 % et 35 % de ceux qui étaient favorables à l'augmentation de la population donnaient cette réponse en premier, bien avant ce qui relevait de la production ou de la croissance. À partir de 1955 (sauf marginalement en 1987), les personnes interrogées sur ce qui était à leurs yeux le plus souhaitable étaient majoritairement en faveur d'une population qui « reste à peu près la même » (leur proportion excède même 60 % dans les enquêtes conduites entre 1967 et 1976). À chaque enquête, ce qui domine est « la crainte du chômage, du manque de débouchés », évoquée dès 1955, alors que l'augmentation du chômage date du début des années 1970. L'enquête de 1975 et les quatre suivantes font apparaître une proportion croissante de personnes en faveur d'un accroissement de la population : ceci peut s'expliquer par la fin du baby-boom et une diminution consécutive de la natalité fortement médiatisée. Sans que l'on sache comment ces opinions ont évolué par la suite, en 2018 une grande majorité des répondants sont favorables à une population stationnaire dans le cas de la France. »⁴

Pourtant, dans le même temps, le désir idéal d'enfants qui est mesuré régulièrement par des enquêtes montre que les Français continuent à vouloir trois enfants tout en en ayant, en moyenne, un peu moins de deux depuis quelques années⁵. Entre le désir et la réalité existe un décalage, surtout en ce domaine. Comme le note l'INED

dans les travaux qu'il a accomplis pour le Haut-Commissariat au Plan⁶, « les intentions positives [de fécondité] tendent à surestimer les comportements », car ces intentions « évoluent à mesure que se constitue la descendance » et, en particulier, « l'arrivée du premier enfant semble déterminante dans la redéfinition des intentions, les nouveaux parents étant alors confrontés aux réalités de la parentalité et aux changements organisationnels quotidiens qui l'accompagnent : difficultés à vivre pour soi (sorties, activités de loisir), à articuler vie familiale et vie professionnelle, principalement pour les femmes, plus encore lorsqu'elles sont peu épaulées par les conjoints pour les tâches ménagères »7. Il faut aussi prendre en considération les choix, tous les choix, ainsi que les circonstances qui conduisent également à ne pas pouvoir poursuivre un projet parental. Les familles monoparentales sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses, et là encore, ce sont les femmes qui le plus souvent en assument la charge. Certains sont aussi confrontés à l'impossibilité médicale d'avoir des enfants, même si les techniques peuvent de plus en plus aider à surmonter ces difficultés. D'autres enfin font le choix de ne pas avoir d'enfants pour des raisons qui leur sont propres et qui n'ont évidemment pas à être explicitées et moins encore jugées.

Mais que voulons-nous collectivement puisqu'il appartient au Plan d'éclairer de tels choix ?

La réponse n'est pas simple à formuler alors que donner naissance à un enfant répond aux considérations les plus intimes. C'est ici que se croisent de manière complexe et subtile la politique de la nation et le désir des individus dans ce qu'ils ont de plus personnel.

Vient s'ajouter un questionnement qui, bien que n'étant pas nouveau, ressurgit.

La population contre la planète ?

Tout un courant de pensée défend l'idée que la population est finalement l'ennemie de la planète. Il pèse dans le débat.

Ce courant puise notamment dans une tradition intellectuelle ancienne – le malthusianisme⁸ – qui connut un retentissement renouvelé, par exemple au début des années soixante-dix. Il faut se souvenir de l'ouvrage de Paul R. Ehrlich, *The Population Bomb*, en 1968 ou du rapport du Club de Rome qui, en 1972, mettaient en avant les risques encourus par la planète en raison de la croissance démographique et économique.

Sur ce fondement, la logique serait alors de limiter le nombre de naissances et d'enclencher un mouvement de réduction de la population mondiale.

Ce courant de pensée a été revivifié avec la prise de conscience aigüe des effets du réchauffement climatique et la crainte d'une disparition des ressources naturelles à très grande échelle⁹.

On en trouve l'écho dans certains mouvements très minoritaires et auxquels il ne faut pas sans doute donner plus de poids qu'ils n'en ont en réalité. On trouve, par exemple, une étude de 2017, menée par deux chercheurs de l'Université de Lund en Suède et de l'Université de la Colombie-Britannique au Canada, qui quantifie et compare l'empreinte carbone d'un bébé et celles d'un régime végétarien, de l'arrêt

des voyages en avion ou de l'usage d'une voiture. Cette étude très contestée¹⁰ conclut à la plus grande efficacité écologique de l'absence de procréation dans un pays développé¹¹.

Les jeunes générations pourraient être plus sensibles à ces questionnements et l'on voit, par exemple, aux Etats-Unis émerger des mouvements comme les « Ginks », pour « Green inclination, No kids » ou au Royaume-Uni avec l'ONG Population Matters¹². Il est difficile de mesurer l'impact de tels mouvements dans le choix de ne pas faire d'enfant, d'autres éléments plus personnels entrant naturellement en compte. Mais il ne faut pas en sous-estimer la potentialité à un moment de grand doute lié à l'épidémie de COVID alors que ces thématiques peuvent être puissamment portées par les réseaux sociaux.

Nous ne sommes pas condamnés à l'alternative selon laquelle nous devrions choisir entre un monde sauvé du dérèglement climatique mais sans enfants et un monde déchiré par ce problème avec une population proliférante et souffrante.

Au-delà de l'enjeu climatique, c'est certainement celui d'un développement équilibré de certaines régions du monde, en particulier de l'Afrique, qui se pose. Le débat porte sur la capacité des pays qui connaîtront une forte progression de leur population à offrir des conditions de vie digne à leurs habitants.

Les **concentrations urbaines** qui naissent de la croissance démographique dans des régions du monde qui connaissent par ailleurs une situation de grande pauvreté peut paraître inquiétante. Les questions d'accès à l'eau, à un habitat salubre, aux transports... peuvent paraître insolubles dans les mégapoles dont certaines pourraient approcher les 80 voire 100 millions d'habitants en 2100. L'accès à l'éducation et à l'emploi d'une population très jeune est aussi préoccupant. Certains mettent aussi en parallèle l'automatisation accrue de la production et son impact sur le marché de l'emploi incapable d'absorber les millions de personnes en âge de travailler.¹³

Cette explosion démographique de certaines régions du monde suppose des actions sans doute vigoureuses dans les pays concernés. Elles passent bien sûr par l'accès des femmes à l'éducation, nécessaire en termes tout simplement de justice et d'émancipation individuelle mais également au regard des effets d'une telle éducation en termes de maîtrise de la natalité.

L'équation : « plus de population = dégradation de la planète » ne peut se résoudre simplement et cette question suppose aussi la prise en compte de l'échelle pertinente territoriale et temporelle.

Ainsi, pour un pays comme la France, elle semble décalée au regard des évolutions qui interviendront sur les autres continents et en particulier en Afrique. Car tout dépend de l'échelle géographique et des masses en cause. Que pèsent en réalité 10 millions de Français en plus ou en moins, et de surcroît dans un pays qui aura réduit son empreinte carbone par des politiques actives, au regard des enjeux planétaires alors que le Nigeria va compter, en 2050, 400 millions d'habitants (contre 200 aujourd'hui), l'Ethiopie 205 (contre 112) et la République démocratique du Congo près de 200 (contre 87). L'explosion de la population en Afrique – même si ce continent aujourd'hui est peu peuplé par rapport à l'étendue de son territoire – aura

un impact sur l'environnement, ne serait-ce qu'en matière de préservation de la biodiversité, sans commune mesure avec la progression de la population française.

On peut aussi estimer, sur le plan temporel cette fois, que l'impact des changements climatiques sur les populations interviendra bien avant que, à l'inverse, les variations démographiques puissent peser en réalité sur le climat. La question du climat se joue dans les vingt ans qui viennent. Modifier profondément les données démographiques n'est possible qu'à beaucoup plus long terme.

Enfin, pour qu'elle puisse avoir un impact significatif sur le climat, il faudrait sans doute une diminution si forte de la population mondiale qu'elle serait impossible sans des méthodes drastiques. Souhaite-t-on vraiment cela ?

À l'échelle française, on a pu estimer qu'une disparition des familles de plus de deux enfants aurait pour effet de réduire la population de l'ordre de 5 % à l'horizon 2050. Seule une politique de l'enfant unique réduirait de manière importante la population française avec une baisse de la population de 20 %¹⁴. Comment envisager sérieusement une telle mesure ?

➤ En réalité, pour la France, le sujet est tout autre. Il est celui de la préservation sur le long terme notre contrat social en cas d'affaiblissement de notre dynamique démographique

La question démographique en France a été laissée de côté ces dernières années sans doute en raison de la dynamique que notre pays connaissait – elle a pu laisser penser que les décennies à venir nous offriraient les mêmes perspectives – mais aussi pour des motifs idéologiques.

Les décisions prises dans la première partie de la décennie 2010, rompant avec des politiques d'appui à la démographie qui avaient fait l'objet d'un consensus politique très large des décennies durant, ont produit les effets que l'on pouvait attendre, à quoi se sont ajoutées des tendances sans doute plus profondes qui laissent craindre un épuisement de cette dynamique. L'indice de fécondité se tasse et le nombre de naissances baisse année après année.

Or, de la vitalité démographique dépend l'équilibre de la société et à terme le maintien de notre contrat social.

Pour saisir les enjeux qui s'attachent à cette question, il faut d'abord choisir l'échelle pertinente. Elle est à coup sûr européenne plus que mondiale.

Puis il faut comprendre en quoi la cohésion sociale, en particulier en France, dépend d'une pyramide des âges plus équilibrée qui n'est possible qu'en retrouvant un taux de fécondité plus fort.

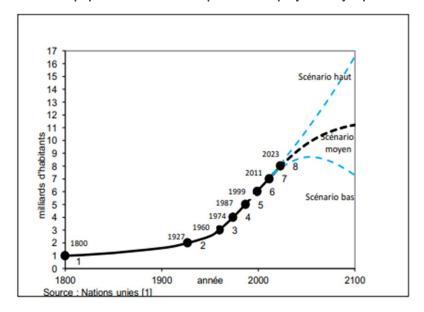
I La France en 2050 : 70 millions d'habitants au milieu de 10 milliards d'êtres humains

Au regard de l'évolution mondiale, soyons réalistes : celle de la population française pèse peu. Les grandes tendances – celles qui peuvent conduire à de profonds déséquilibres, à des tensions nouvelles et à la reconfiguration des rapports de force – sont ailleurs.

Un pic de 10 à 11 milliards d'êtres humains dans la seconde moitié du XXI^e siècle

Le monde compte aujourd'hui près de 8 milliards d'habitants. Il n'en comptait qu'un milliard en 1800. Selon le scénario médian de l'ONU, on estime que la population de la planète devrait se stabiliser autour de 10 à 11 milliards d'habitants dans un siècle¹⁵. À un horizon plus proche, en 2050, on atteindra déjà presque ce seuil de 10 milliards. Il aura fallu des millénaires pour que la population mondiale compte ce milliard d'habitants et à peine trois siècles pour passer à 10 milliards.

Evolution de la population mondiale depuis 1800 et projections jusqu'en 2100



Source: Figure reprise de G. Pison, 2020. 7,7 milliards d'humains en 2019: sommes-nous trop nombreux sur Terre? The Conversation (https://theconversation.com/7-7-milliards-dhumains-en-2019-sommes-nous-trop-nombreux-surterre-81225)

Projections de la population mondiale Selon les 3 scénarios de l'ONU					
Année	Variante basse	Variante moyenne	Variante haute		
2020	7 794 779 000	7 794 779 000	7 794 779 000		
2030	8 363 453 000	8 548 487 000	8 733 522 000		
2040	8 716 310 000	9 198 847 000	9 682 332 000		
2050	8 906 797 000	9 735 034 000	10 587 774 000		
2060	8 882 880 000	10 151 470 000	11 529 222 000		
2070	8 675 770 000	10 459 240 000	12 495 987 000		
2080	8 331 397 000	10 673 904 000	13 478 079 000		
2090	7 869 840 000	10 809 892 000	14 515 851 000		
2100	7 322 116 000	10 875 394 000	15 600 369 000		

Source: ONU (World Population Prospects: The 2019 Revision)

Plus on projette à longue échéance, plus les scénarios divergent et sont sensibles aux hypothèses de départ, ce qui implique de prendre avec de grandes précautions de tels chiffres. Les projections de l'ONU – qui serviront ensuite de référence – sont d'ailleurs discutées avec la publication d'autres études qui tablent plutôt sur un pic de population dans les années 2060 à hauteur de 9,7 milliards d'habitants sur terre pour se réduire à 8,8 milliards en 2100¹⁶. L'étude publiée en juillet 2020 qui offre cette projection suggère que 23 pays verraient leur population diminuer de moitié dont le Japon, la Thaïlande, la Corée du Sud et plusieurs pays européens. De manière très frappante, la population italienne passerait de 61 à 30,5 millions en 2100, l'Espagne de 46 à 23 millions, le Portugal de 11 à 5 millions. La Chine passerait de 1,4 milliard à 732 millions. Selon cette étude, avec 67 millions d'habitants, la France, comme le Royaume-Uni, verrait sa population se maintenir en raison d'une fécondité proche du seuil de remplacement et un solde migratoire positif¹⁷.

Dans toutes les hypothèses les études convergent vers l'idée que la population mondiale connaîtra un pic au cours de ce siècle.

Grâce à l'accès à un plus grand développement économique, la progression de l'éducation des jeunes filles notamment, et des politiques dans certains pays plus restrictives en matière de natalité, on constate déjà une diminution de la fécondité : elle est en moyenne de 2,4 enfants par femme en 2020 contre 5 enfants en 1950. La croissance démographique décélère : ayant atteint un maximum de plus de 2 % il y a cinquante ans, elle a diminué de moitié depuis (1,1 % en 2020)¹⁸.

Le mouvement va s'intensifier dans les décennies qui viennent. Mais, en attendant, des régions du monde connaissent encore des taux de fécondité élevés : plus de 3 enfants dans presque toute l'Afrique et dans les régions allant de l'Afghanistan jusqu'au nord de l'Inde.

Plus de la moitié de la croissance de la population mondiale d'ici 2050 se concentrera dans 9 pays : Inde, Nigéria, Pakistan, République démocratique du Congo, Ethiopie, Tanzanie, Indonésie, Egypte, Etats-Unis d'Amérique¹⁹.

Deux pays dépasseront le milliard d'habitants : l'Inde et la Chine. Un pays dépassera les 400 millions d'habitants : le Nigeria. Trois autres se situeront entre 300 et 400 millions : les Etats-Unis, l'Indonésie et le Pakistan.

En 2050, la population mondiale pourrait évoluer ainsi :

	•	et projections de po	en millions d'habitar
Rang en 2050	Pays	2019	2050
1	Inde	1 366	1 6
2	Chine ¹	1 434	14
3	Nigéria	201	4
4	États-Unis	329	3
5	Pakistan	217	3
6	Indonésie	271	3
7	Brésil	211	2
8	Éthiopie	112	2
9	Rép. dém. du Congo	87	1
10	Bangladesh	163	1
11	Égypte	100	1
12	Mexique	128	1
13	Philippines	108	1
14	Russie	146	1
15	Tanzanie	58	1
16	Viet Nam	96	1
17	Japon	127	1
18	Iran	83	1
19	Turquie	83	
20	Kenya	53	
21	Ouganda	44	
22	Soudan	43	
23	Allemagne	84	
24	Angola	32	
25	Afrique du Sud	59	
26	Royaume-Uni	68	
27	Irak	39	
28	France ²	65	
29	Thaïlande	70	
30	Niger	23	
	Monde	7 713	97

^{1.} Les données de la Chine ne comprennent pas Hong Kong (7,4 millions d'habitants en 2019) et Macao (0,6 million d'habitants en 2019).

Note: les chiffres de population correspondent à la projection moyenne de l'ONU.

Source: ONU (World Population Prospects 2019).

^{2.} France métropolitaine (l'ONU distingue les outre-mer). Il faut ajouter en 2050 près de 3,5 millions d'habitants en outre-mer, soit un total dépassant les 71 millions d'habitants. La population totale française outre-mer compris est de 67,1 millions en 2019 (67,4 millions en 2021).

Le monde sera plus âgé.

D'ici 2050, une personne sur six dans le monde aura plus de 65 ans (16 % de la population mondiale), contre une sur onze en 2019 (9 %) et une personne sur quatre vivant en Europe et Amérique du Nord pourrait avoir 65 ans ou plus. En 2018, pour la première fois dans l'histoire, les personnes âgées de 65 ans ou plus étaient plus nombreuses que les enfants de moins de cinq ans dans le monde. Le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus devrait tripler, passant de 143 millions en 2019 à 426 millions en 2050²⁰.

Le monde sera plus urbain encore.

40 % de l'humanité vivra dans des métropoles en 2035. Plus nous avancerons dans le siècle, plus le monde sera organisé autour de mégapoles immenses. Selon certaines études, une quinzaine dépasserait les 20 millions d'habitants en 2050 et près d'une vingtaine atteindrait au moins 40 millions d'habitants en 2100. La capitale du Nigeria, Lagos, pourrait même à cet horizon constituer une ville de 85 à 100 millions d'habitants. Les 20 villes les plus peuplées en 2050 représenteront près de 520 millions de personnes ; en 2100, ce chiffre dépasserait le milliard²¹.

C'est l'Afrique qui connaîtra la plus forte croissance démographique. On estime qu'en 2100 ce continent représentera 1/3 de la population mondiale contre 1/6 aujourd'hui. Elle sera passée ainsi de 1 milliard d'habitants en 2010 à probablement 2,5 milliards en 2050 et plus de 4 milliards en 2100.

Dans le monde occidental, les Etats-Unis feront figure d'exception dans la mesure où ce pays connaîtra une nette croissance de sa population et se maintiendra dans le peloton de tête au plan mondial. Avec un afflux migratoire toujours important, ce pays gagnerait 50 millions d'habitants en 30 ans. Il poursuivra sa progression pour passer de 379 millions d'habitants en 2050 à 433 millions en 2100, en demeurant au 4° rang mondial derrière l'Inde (1,4 milliard après avoir atteint plus de 1,6 milliard en 2050), la Chine (avec un peu plus de 1 milliard après avoir atteint 1,4 milliard en 2050) et le Nigeria (passant de 401 à 732 millions de 2050 à 2100)²².

Des pays comme le Japon connaîtront un déclin démographique considérable, perdant près de 20 millions d'habitants en 30 ans, avec une population très âgée. Les Japonais sont 126 millions aujourd'hui. Ils seraient 105 millions en 2050 et plus que 75 millions en 2100.

➤ Le poids démographique de l'Europe et de la France se réduit sans cesse

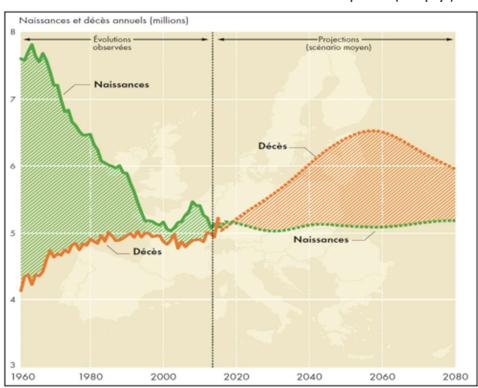
Depuis 1960, la population de l'Union européenne à 28 est passée de 407 à 513 millions de personnes. 100 millions d'habitants en plus : ce n'est pas négligeable pour le plus petit des continents en termes de superficie. Aujourd'hui l'Union européenne à 27 compte 447 millions d'habitants (chiffres de 2020).

Si l'on considère le continent européen au-delà des seuls pays de l'Union (y compris la Russie) on peut estimer la population à près de 750 millions (9,5 % de la

population mondiale). L'Asie compte 4,6 milliards d'habitants (59,5 %), l'Afrique près de 1,4 milliard (17,5 %), l'Amérique 1 milliard (13 %) et l'Océanie 43 millions (0,5 %)²³.

Dans les années à venir la population européenne devrait être, en revanche, relativement stable, contrairement à celle des autres continents, ce qui explique qu'elle verra son poids relatif se réduire. L'Europe à 28 (avant Brexit) abritait un humain sur 15 et ce chiffre devrait passer à un humain sur 20 en 2050.

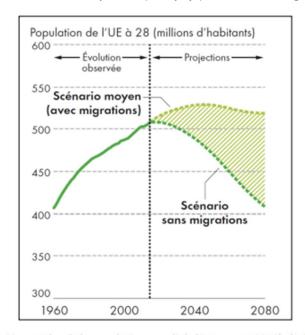
En Europe, les naissances devraient se maintenir mais les décès devraient continuer à augmenter avec le départ des générations nombreuses nées pendant le babyboom, qui ont aujourd'hui entre 45 et 75 ans. On constate d'ailleurs que, depuis 2010, la croissance de la population de l'Union européenne est principalement due à son excédent migratoire. C'est sans doute grâce à cet apport que la population européenne devrait se maintenir.



L'évolution des naissances et des décès dans l'Union européenne (à 28 pays)

Source : Figure reprise de G. Pison, Atlas de la population mondiale (Autrement, 2019), établie à partir des données d'Eurostat, 2018

La population de l'Union européenne (à 28 pays) avec ou sans migration



Source : Figure reprise de G. Pison, Atlas de la population mondiale (Autrement 2019), établie à partir des données d'Eurostat, 2018

Dans ce paysage mondial, nous sommes aujourd'hui **67 millions de Français. La part de la population française dans la population mondiale ne cesse de diminuer** : on a pu l'estimer à environ 3 % en 1850 ; 2,5 % en 1900 ; 1,7 % en 1950 ; elle est aujourd'hui de moins de 1 % (environ 0,8 %). Elle sera de **0,7 % en 2050**²⁴.

S'il faut bien admettre que, au regard des grandes évolutions de la population mondiale, la part de la population française n'est pas déterminante, la question se pose naturellement de manière différente dès lors qu'on envisage la situation à l'échelle européenne.

I La France prochain leader démographique en Europe?

Derrière le poids de notre population en Europe, se profile aussi la question du *leadership* de notre pays sur le continent.

La France peut-elle devenir le pays le plus peuplé d'Europe?

> Sur notre continent, avoir une population importante est un atout

Tout d'abord, il ne faut pas négliger le facteur psychologique dans les relations entre nations: la taille de la population est aujourd'hui encore considérée en soi comme un facteur de puissance. Et si l'Europe connaît heureusement un rapport à l'idée de puissance différent de celui qui fut le sien des siècles durant, certaines données en quelque sorte physiques pèsent encore dans les relations entre des Etats nations, même fortement intégrés dans une Union politique.

Ensuite la dynamique qu'imprime une population qui se renouvelle est réelle sur le plan économique et en termes d'équilibres sociaux, par la capacité à financer les régimes de protection mais aussi à maintenir une forte compétitivité. Or, nous savons que dans le dialogue noué avec nos partenaires européens, la « bonne santé » économique et sociale est toujours un atout pour faire valoir notre point de vue, dans un cadre communautaire qui valorise les grands équilibres financiers et budgétaires.

Surtout, le maintien de notre contrat social fondé sur la redistribution et la solidarité entre les générations dépend étroitement de la structure équilibrée de notre population. La cohésion nationale en dépend tout autant. Préserver notre modèle c'est préserver la capacité de notre pays à jouer un rôle moteur en Europe.

Enfin, au plan institutionnel, on rappellera que la population est un élément qui permet de mieux peser au sein de l'Union européenne.

Ainsi le nombre de sièges au Parlement européen est fonction de la population. Cette institution représente aujourd'hui plus de 440 millions d'habitants : l'Allemagne détient le plus grand nombre de sièges soit 96 sur 705 (post Brexit), la France 79, l'Italie 76, l'Espagne 59, la Pologne 52...

De même au Conseil de l'Union européenne, lorsqu'un vote à la majorité qualifiée est exigé, ce qui est le cas pour 80 % de l'ensemble des actes législatifs européens aujourd'hui, il faut recueillir 55 % des Etats membres qui représentent au moins 65 % de la population européenne.

Une dynamique française depuis plusieurs décennies

En termes de dynamique démographique, l'Europe est en quelque sorte coupée en deux, avec une fécondité élevée en Europe du Nord et faible en Europe du Sud²⁵. Dans ce paysage global la France a une place particulière avec la fécondité la plus élevée d'Europe²⁶.

Sa situation est évidemment beaucoup plus favorable que bien des pays européens, en particulier à l'Est du continent. Certains pays y connaissent des baisses de population très importantes depuis 1990 en raison d'une hausse de la mortalité et

d'une forte émigration. La Géorgie a perdu plus de 30 % de sa population ; la Lettonie 25 % ; la Lituanie 23 % ; la Bosnie 22 % ; la Bulgarie et la Moldavie 19 %.

Ces deux dernières décennies notre pays a connu une réelle dynamique démographique. Alors que nous avions un taux de fécondité de seulement 1,66 enfant par femme en 1996, nous avons atteint en 2010 un chiffre de 2,02. Ce taux a cependant diminué dans la décennie suivante, tout en demeurant aux avant-postes européens. Nous y reviendrons.

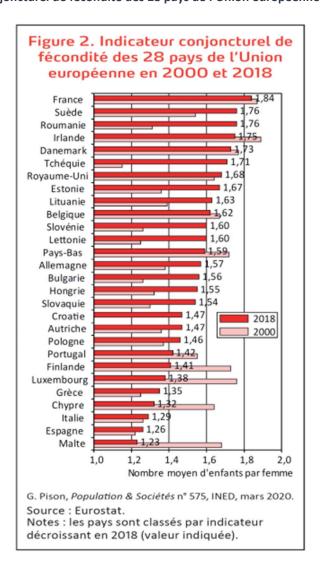
La France a ainsi donné l'image d'un pays ayant su préserver un élan démographique au milieu d'une Europe vieillissante. Cela est d'autant plus notable que sa croissance démographique vient principalement du solde naturel, pour les trois quarts, alors que le solde migratoire demeure relativement faible dans la dernière décennie.

Seule pendant longtemps l'Irlande, la Suède et la Roumanie ont connu en Europe une situation proche de celle de la France²⁷. **En 2019, l'indice de fécondité était de 1,86 en France**, 1,77 en Roumanie, alors que l'Irlande, la Suède sont passées à 1,71 comme la République tchèque. Trois pays ont un indice inférieur à 1,3 : Malte, l'Espagne et l'Italie. Faisant partie il y a dix ans des pays les moins féconds, l'Allemagne se situe juste au-dessus de la moyenne des pays de l'Union européenne (1,54 contre 1,53).

Pour **2020**, l'indice de fécondité est estimé en France de **1,83**.

La dynamique française a trouvé sa source dans une politique de soutien active et stable se fondant sur différents instruments : la politique fiscale avec le quotient familial ; des aides directes comme celles versées lors des rentrées scolaires ; des dispositifs de congés lors de la naissance des enfants et pour les élever ; une prise en charge de la petite enfance, en particulier par une scolarisation précoce à l'école maternelle... permettant aux jeunes parents de concilier plus aisément vie familiale et vie professionnelle.

Cette politique familiale a été construite au fil des décennies à partir des années trente, sous l'impulsion déterminante du démographe Alfred Sauvy, pour s'étoffer ensuite régulièrement. Elle a cependant connu des inflexions fortes ces dernières années, qui peuvent s'apparenter à une tentative de changement de paradigme, singulièrement entre 2012 et 2017, avec une volonté de recentrer les aides vers les familles à faibles revenus et de réaffirmer la place de ces aides au sein des politiques sociales de redistribution²⁸.



Source: Figure reprise de G. Pison, 2020 – France: la fécondité la plus élevée d'Europe. Population et Sociétés, 575, établie à partir des données d'Eurostat.

Une France qui pourrait occuper le premier rang

Aujourd'hui la France est au deuxième rang après l'Allemagne en Europe (hors Russie). Sa population représente 80 % de celle de son voisin d'Outre-Rhin (67 millions d'habitants contre 83). Elle correspondait à 75 % en 2000 (60 millions contre 80). Dans les prochaines décennies, cet écart devrait plus encore se réduire.

En 2018, l'INSEE avait établi des projections sur l'évolution de la population française jusqu'en 2070²⁹. Il est clair qu'après 2040, les résultats deviennent plus sensibles aux hypothèses. L'INSEE a établi plusieurs scénarios faisant varier différents déterminants de la population. Dans son scénario central, l'INSEE retient : une stabilisation de l'âge moyen à la maternité à 32 ans après 2040 ; une stabilité de l'indice de fécondité à

1,95 (nous sommes aujourd'hui à 1,83); un nombre de naissances stable, fluctuant autour de 800 000 par an ; une poursuite, plus lente que par le passé, de l'élévation de l'espérance de vie à la naissance et à 60 ans. Par ailleurs, l'INSEE table sur un solde migratoire de + 70 000 personnes/an, correspondant grosso modo à la moyenne constatée entre 2000 et 2013³⁰.

Ce scénario central de l'INSEE aboutirait à une population de 76,4 millions d'habitants en 2070. Mais les hypothèses retenues pour la fécondité, les migrations et l'espérance de vie peuvent faire varier significativement ce nombre dans une fourchette de 72,3 à 80,8 millions :

- pour la fécondité, 80,8 millions dans un scénario haut (indice de fécondité de 2,1), et 72,3 millions dans un scénario bas (indice de 1,8);
- pour les migrations, 80,5 millions dans l'hypothèse haute (solde : + 120 000 immigrés/an), et 72,3 millions dans l'hypothèse basse (+ 20 000) ;
- pour l'espérance de vie, 78,9 millions dans un scénario optimiste (+ 3 ans),
 74,2 millions dans un scénario pessimiste (- 3 ans).

Si l'on se réfère cette fois aux prévisions de l'ONU (scénario médian), on constate que la population française attendrait 71 millions en 2050 et 69 millions en 2100. De son côté l'Allemagne verrait sa population passer à 80 millions en 2050 puis se réduire à 74 millions en 2100.

Même si à un tel terme toute prévision est incertaine, on mesure bien que, selon les scénarios, un rapprochement des courbes de population entre la France et l'Allemagne est possible. Certains avaient avancé cette perspective sur la base de statistiques européennes (Eurostat), il y a une dizaine d'années, au moment où les indices de fécondité des deux pays connaissaient une différence plus nette encore³¹.

On peut considérer que cette perspective peut permettre de créer une dynamique positive consistant à atteindre une parité démographique avec l'Allemagne qui donnerait plus de force encore à un couple franco-allemand équilibré et ce, d'autant plus que la France en serait plus solide économiquement et socialement, avec un modèle propre conforté dans ses structures profondes.

Mais pour cela, nous ne devons pas baisser la garde et agir pour maintenir cette dynamique. Or, ces dernières années, en raison de choix politiques qui n'ont pas été clairement débattus, nous déplorons un réel affaiblissement de cette dynamique.

Sans prise de conscience collective et constitution d'un <u>pacte national en faveur de</u> <u>la démographie</u>, nous risquons de manquer dans les années à venir un rendez-vous essentiel pour notre nation, car en dépend un modèle qui structure profondément notre pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

I Mais l'avenir démographique de la France n'est plus assuré

Cette dynamique démographique qui ferait de la France un leader en Europe n'est pas assurée. Des signes avant-coureurs laissent même craindre une évolution pessimiste. Il faut en prendre conscience dès maintenant pour conjurer ce qui constituerait une menace pour notre modèle social.

Un ralentissement qui commence à s'inscrire dans la durée

L'augmentation de notre population se poursuit (+ 0,28 % en 2019) mais à un rythme moins important qu'entre 2008 et 2013 (entre 0,4 et 0,5 %). Faut-il en déduire que notre vitalité démographique s'épuiserait? Ainsi en 2019 (avant l'impact de l'épidémie de COVID), notre solde naturel c'est-à-dire les naissances moins les décès était de + 141 000 personnes. C'est le niveau le plus faible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les décès augmentent parce que la population vieillit. Le nombre de naissances baisse : 753 000 en 2019 soit 6 000 de moins qu'en 2018 (- 0,7 %). Il était de 818 000 en 2014. On observe la sixième année de baisse consécutive. Il manquerait 40 à 50 000 naissances par an pour assurer le renouvellement des générations. On approche le niveau historiquement bas de 1994 (711 000 naissances).

Composantes de l'évolution démographique en milliers							
	Population au 1 ^{er} janvier ¹	Naissances vivantes ²	Décès ²	Solde naturel ²	Solde migratoire évalué ³	Ajustement ³	Évolution de la population ³ ⁵ (en %)
1985	56 444,7	796,1	560,4	235,7	39,4	0,0	0,49
1990	57 996,4	793,1	534,4	258,7	77,4	-52,3	0,58
1995	59 280,6	759,1	540,3	218,7	42,2	-54,1	0,44
2000	60 508,2	807,4	540,6	266,8	72,0	94,5	0,56
2005	62 730,5	806,8	538,1	268,7	92,2	94,6	0,58
2010	64 612,9	832,8	551,2	281,6	38,9	0,0	0,50
2012	65 241,2	821,0	569,9	251,2	72,3	0,0	0,50
2013	65 564,8	811,5	569,2	242,3	100,1	0,0	0,52
2014	66 130,9	818,6	559,3	259,3	32,3	0,0	0,44
2015	66 422,5	798,9	593,7	205,3	40,2	-65,3	0,37
2016	66 602,6	783,6	593,9	189,8	65,0	-83,0	0,38
2017	66 774,5	769,6	606,3	163,3	46,0	-100,0	0,31
2018	66 883,8	758,6	609,6	148,9	46,0	-101,0	0,29
2019	66 977,7	753,0	612,0	141,0	46,0	-101,0	0,28
2020	67 063,7	nd	nd	nd	nd	nd	nd

nd : donnée non disponible.

Source: INSEE³³

^{1.} Résultats provisoires arrêtés à fin 2019 pour 2018, 2019 et 2020.

^{2.} Résultats provisoires arrêtés à fin 2019 pour 2019.

^{3.} Résultats provisoires arrêtés à fin 2019 pour 2017, 2018 et 2019. Les données 2017, 2018, 2019 et 2020 ont été nettement réévaluées en mars 2021 à respectivement 155 000 en 2017 et 87 000 pour les 3 années suivantes³².

^{4.} Du fait d'un changement de questionnaire visant à améliorer la connaissance des situations de multi-résidence, un ajustement a été introduit à partir de 2015 pour estimer les évolutions de population à questionnement inchangé. Par le passé, un ajustement avait aussi été introduit entre 1990 et 2005.

^{5.} Le taux de variation de la population une année donnée correspond à la somme du solde naturel et du solde migratoire divisée par la population au 1^{er} janvier de cette année.

On constate une baisse constante du taux de fécondité en France depuis plusieurs années³⁴.

Taux de fécondité par groupe d'âges							
	Nombre de naissances pour 100 femmes						
	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 50 ans	ICF pour 100 femmes ¹	Âge moyen des mères ²
2000	3,3	13,4	11,7	5,0	0,5	189,3	29,3
2010	3,3	12,9	13,3	6,4	0,7	202,9	29,9
2015	2,7	11,9	12,9	7,0	0,8	195,5	30,4
2016	2,6	11,5	12,9	7,0	0,8	192,4	30,5
2017	2,4	11,2	12,7	6,9	0,9	189,3	30,5
2018 p	2,3	11,0	12,7	6,9	0,9	187,0	30,6
2019p	2,3	10,8	12,6	7,0	0,9	186,4	30,7
2020 <i>p</i> , <i>r</i>	2,2	10,6	12,4	6,9	0,9	182,8	30,8

p : données provisoires fin février 2021 ; r : révisé par rapport aux données provisoires fin 2020.

Lecture : en 2020, 100 femmes âgées de 30 à 34 ans (âge atteint dans l'année) ont eu en moyenne 12,4 enfants.

Champ: France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil réalisées fin février 2021.

Or, le seuil de renouvellement des générations est autour de 2,1. Nous nous en éloignons de plus en plus.

Ce ralentissement s'explique d'abord par des raisons qu'on pourrait qualifier de « mécaniques ».

Le nombre de femmes en âge de procréer baisse en raison du vieillissement global de la population : les classes nombreuses du baby-boom sont sorties des âges auxquels on procrée. C'est le cas depuis le milieu des années 90. Parallèlement, l'âge moyen de la maternité s'élève : en moyenne, les femmes ont leur premier enfant à presque 31 ans en 2019 contre un peu plus de 29 ans en 1999. C'est un phénomène européen qui n'épargne pas la France même s'il est plus accentué ailleurs, par exemple en Italie. Il s'explique par des évolutions très positives comme la généralisation des études supérieures, ainsi qu'une entrée sur le marché du travail plus tardive et le souhait plus courant de mener une vie à deux plus longtemps avant d'avoir un premier enfant. Les pratiques sociales changent et nous devons en tenir compte pour adapter notre politique démographique.

Selon l'INED, dans les prochaines décennies, la chute de l'excédent naturel est inévitable car le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants restera stable ou ne diminuera que légèrement. Le nombre de naissances devrait également rester stable ou ne baisser que légèrement, même dans le cas où la fécondité se maintiendrait à 2 enfants. Parallèlement, et dans un mouvement inverse, à mesure que disparaîtront les générations du baby-boom, le nombre de décès augmentera fortement. De ce fait, le solde migratoire – toujours difficile à prévoir comme le montrent les variations entre les données provisoires et les données définitives – pourrait

^{1.} Indicateur conjoncturel de fécondité.

^{2.} Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée.

devancer le solde naturel d'ici une génération pour devenir la première composante de la croissance démographique en France³⁵.

Au-delà de ces tendances foncières, peut aussi être mise en cause **l'impact direct des décisions prises ces dernières années en matière de politique familiale**. S'il est difficile d'évaluer avec précision la conséquence de chacune de ces mesures, on peut affirmer que **l'orientation générale n'a pas été celle d'un soutien à la natalité**.

Quel sera l'impact de l'épidémie de COVID ?

Il faut ajouter que nous mesurons mal les effets que la crise du COVID va produire sur la natalité en France. On constate une baisse tangible en 2020, sans pouvoir dire si elle marque une évolution durable ou une phénomène conjoncturel.

On a pu imaginer que le premier confinement aurait conduit à un mini baby-boom en raison de la promiscuité imposée par l'épidémie. Il n'en est rien et on constate l'inverse. En décembre 2020, on a déjà observé une diminution des naissances de 7 % par rapport à décembre 2019. En janvier 2021, la baisse des naissances a été de 13 % par rapport à l'année précédente.

On sait que les crises ont toujours un impact sur la natalité. Aujourd'hui on ignore si l'épidémie de COVID ne va conduire qu'à un report des naissances dans le temps – ce qui a pu être observé dans d'autres crises notamment de nature économique – ou si, en raison de son intensité et de sa durée, cette crise aura des conséquences plus durables et accélèrera la tendance à la baisse de la natalité dans un climat de pessimisme généralisé.

Il est certain que la sortie de crise et son impact économique et social plus ou moins durable vont être déterminants.

Un pays destiné à vieillir : il faut s'y préparer

La perspective du vieillissement de notre population est, quant à elle, très claire.

Dans tous les scénarios qui sont sur la table, les plus de 65 ans représenteront un quart de la population en 2040. Selon les hypothèses, ce taux pourrait demeurer constant en 2070 ou monter à 34 % de la population. L'INED estime ainsi que jusqu'en 2070, en considération des tranches d'âge, l'augmentation de la population française se fera uniquement parmi les plus de 70 ans. Les effectifs de la population en dessous de cet âge demeureront à peu près les mêmes.

C'est une tendance mondiale et plus encore européenne, liée à l'adoption d'un modèle de famille réduite et à l'allongement de l'espérance de vie partout dans le monde. Elle est l'un des phénomènes sociaux les plus importants de ce siècle.

En Europe, la France vieillit mais moins que les autres. Longtemps, par le passé, notre pays a connu une population plus vieille que ses voisins. Cela s'explique par le fait que la France a commencé ce qu'on appelle sa transition démographique (une baisse de la mortalité suivie d'une baisse de la natalité) plus tôt que les autres – au début du XIX^e siècle.

Progressivement, et relativement, la France deviendra l'un des pays démographiquement les plus jeunes de l'Union européenne, en raison du vieillissement plus important de la population de ses voisins. Si on raisonne en termes de forces productives (20-64 ans), on constate, selon l'OCDE, que l'Italie perdra 32 % de ces forces d'ici 2060, l'Allemagne 20,8 % et la France seulement 6 %³⁶. Hors Europe, le Japon perdra, quant à lui, 34,6 % de ces forces et la Chine 26,6 %.

Mais il n'en demeure pas moins que dans l'absolu, la population française sera plus âgée dans les décennies qui viennent.

En 2019, l'espérance de vie était de 85,6 ans pour les femmes et de 79,7 ans pour les hommes (en raison du COVID, ces chiffres sont passés respectivement à 85,1 et 79,1 ans en 2020)³⁷. Cet écart de presque 6 ans se réduit sans cesse. En France, les femmes vivent plus longtemps que partout ailleurs en Europe (excepté en Espagne où les femmes vivent jusqu'à 86,1 ans). La France arrive en 7^e position en Europe pour l'espérance de vie des hommes. Afin de mesurer le chemin parcouru, on rappellera qu'en 1900 l'espérance de vie était d'environ de 45 ans et qu'en 1950, elle était de moins de 70 ans pour les femmes et moins de 65 ans pour les hommes. Selon les scénarios envisagés, l'espérance de vie des femmes devrait atteindre entre 90 et 96 ans en 2070, et celle des hommes entre 87 et 93 ans. En 2019, la France comptait 22 000 centenaires soit 32,6 pour 100 000 habitants, le nombre le plus élevé en Europe.

Pendant longtemps les gains d'espérance de vie étaient liés à la baisse de mortalité infantile. Aujourd'hui celle-ci est à un niveau extrêmement bas grâce aux progrès médicaux et aux politiques de santé publique. Depuis les années quatre-vingt les gains d'espérance de vie sont donc concentrés aux âges les plus élevés. Autrement dit, en termes simples: on ne meurt plus que très rarement enfant et on vit véritablement plus longtemps.

L'âge médian de notre population est aujourd'hui de 42 ans. Il pourrait passer à 46 ans en 2050. Dans le même temps, il pourrait être de 36 ans dans le monde.

On peut accueillir cette perspective de plusieurs manières.

Positivement principalement, en considérant que c'est une chance de vivre plus longtemps grâce à la baisse vertigineuse de la mortalité infantile depuis des décennies, et au progrès de la médecine qui permettent de mieux combattre certaines maladies comme le cancer ou éviter les accidents cardio-vasculaires. On a trop tendance à considérer la population qui avance en âge comme un fardeau et des termes comme le « péril vieux »³⁸, excessifs et péjoratifs, doivent être proscrits. Vivre plus longtemps est individuellement un grand progrès et, pris globalement, le vieillissement de la population est un défi pour une société mais ce n'est pas une « malédiction ».

Pour autant, il faut essayer d'être lucide sur les conséquences que peut entraîner un vieillissement de la population s'il n'est contrebalancé par une dynamique démographique. Les travaux des économistes montrent toute la complexité d'un phénomène³⁹ qui parce qu'il est totalement structurant peut être difficile à évaluer finement. Le vieillissement offre des fenêtres d'opportunité avec de nouveaux besoins et par exemple des emplois non délocalisables. Mais il est assez

communément considéré qu'un vieillissement de la population peut conduire à un ralentissement de la croissance par manque de main d'œuvre, par manque de consommation, un déficit d'investissement, une augmentation des dépenses sociales...⁴⁰

Surtout un déséquilibre accru entre le nombre de retraités et d'actifs pèse sur **notre** capacité à financer notre système de retraites. Comme le note le Conseil d'orientation des retraites, la baisse de l'indice de fécondité a un impact sur la part des dépenses de retraite dans le PIB (environ + 0,7 point en 2070, avec un indice de fécondité de 1,8 alors que le COR a régulièrement fondé ses hypothèses de travail sur un indice de 1,95).

Comme l'observe le COR: « Les données (provisoires) observées sur les trois dernières années placent l'indice de fécondité sur le sentier bas des projections démographiques de l'INSEE (1,8 enfant par femme plutôt que 1,95). Si cette tendance devait se confirmer, la part des dépenses du système de retraite serait plus élevée dans le PIB à l'horizon de la projection [2070]: du côté du numérateur, la masse des dépenses continuerait de croître au même rythme que dans le scénario de référence et ne serait pas affectée par les moindres naissances à l'horizon de la projection (les enfants nés à partir de 2020 ne prendront pas leur retraite avant 2070); en revanche, du côté du dénominateur, le niveau du PIB serait plus faible en raison d'une population active moins dynamique en lien avec les moindres naissances. L'écart serait nul jusqu'au début des années 2040 environ puis irait en grandissant pour atteindre + 0,7 point de PIB à l'horizon 2070 quel que soit le scénario. » ⁴¹

Cette question est très préoccupante car elle contribue à une fragilisation de notre système de retraite qui demeure l'un des piliers de notre modèle social. De même que peut l'être l'augmentation des dépenses médicales qu'induit mécaniquement une population plus âgée.

À s'ajoute en effet une autre question essentielle : **comment vieillit-on ?** Dans quel état de santé seront les personnes âgées dans les décennies qui viennent ?

En 2017, l'espérance de vie en bonne santé était de 64 ans pour les femmes et de près de 63 ans pour les hommes, légèrement en-dessous de la moyenne européenne.

Devant cet enjeu nous ne sommes pas égaux. Les groupes sociaux les moins instruits ou occupant les emplois les moins qualifiés cumulent à la fois une espérance de vie plus courte et davantage d'années d'incapacité que les plus instruits et les plus qualifiés. Ils cumulent les expositions aux maladies mortelles et invalidantes. Ils ont plus de risques que leurs maladies provoquent des incapacités. La pénibilité au travail, les conditions de vie difficiles (avec des ressources insuffisantes, l'isolement, un logement inapproprié...) engendrent des troubles musculo-squelettiques ou des maladies anxio-dépressives qui contribuent de manière importante aux risques d'incapacité.

Ces inégalités sont également territoriales. On sait que l'espérance de vie sans incapacité diffère d'un département à l'autre. Sans surprise les départements marqués à la fois par une faible longévité et une plus faible part de vie sans incapacité sont ceux qui sont les moins favorisés économiquement (le Nord, le Pas-

de-Calais, par exemple), ou très ruraux (dans la région qui fut celle du Limousin, par exemple).

Ce vieillissement a des conséquences sur des millions de personnes au-delà même de celles qui deviennent plus âgées. Se pose naturellement la question des aidants, ceux qui accompagnent un proche dépendant en raison de son âge⁴². On estime que l'aide aux personnes âgées mobilise aujourd'hui près de 4 millions d'aidants informels sous une forme ou une autre (vie quotidienne, soutien moral, aide financière ou matérielle). A titre d'illustration, ce chiffre dépasserait le nombre de personnes travaillant dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Là encore, les inégalités sont réelles. Ce sont ceux qui ont le niveau de vie le plus modeste qui sont le plus fréquemment mis à contribution pour aider un proche. Les familles aisées ont plus de facilité pour s'organiser et trouver des solutions. Les effets « négatifs » du rôle d'aidant comme devoir réduire son temps de travail pour accompagner un proche ou voir sa santé elle-même se dégrader (notamment sur le plan psychologique compte tenu de la charge qu'une telle situation crée) pourraient se concentrer davantage sur les plus fragiles.

Enfin, et plus profondément, le vieillissement de la population pose la question des relations intergénérationnelles, qui est un grand sujet de préoccupation pour le Haut-Commissariat au Plan.

Avec l'épidémie de COVID, on a mesuré à quel point les générations pouvaient à la fois souffrir d'être séparées les unes des autres mais également combien la situation pouvait conduire à créer un fossé entre elles. Au-delà du discours simpliste qui consiste à considérer que la jeunesse serait « sacrifiée » pour protéger les aînés, on peut comprendre que les générations nouvelles aient le sentiment qu'elles vont devoir porter le poids de choix dont elles n'ont pas eu la responsabilité. La question de la dette est évidemment essentielle (voir la note d'ouverture n° 3 du Plan⁴³). Mais, plus largement, face à la crise profonde que nous avons devant nous, les générations qui ont acquis du patrimoine vont se trouver dans une situation moins exposée que celles qui s'installent dans la vie. Le risque d'une incompréhension entre les générations, déjà à l'œuvre avant la crise, existe ⁴⁴. Or, si aucun modèle social ne peut durablement se fonder sur une telle incompréhension, le contrat social français y est encore plus encore sensible parce qu'il repose sur la solidarité entre les générations.

De l'autre côté, le sort des personnes les plus âgées est également préoccupant. La difficulté que nous avons collectivement et individuellement à faire face au grand âge se traduit par des situations parfois humainement peu acceptables et socialement déplorables. L'interrogation de Pierre Laroque en 1962 était prémonitoire : « pourrat-on respecter le besoin qu'ils [les gens âgés] éprouvent de conserver leur place dans une société normale, d'être mêlés constamment à des adultes et à des enfants ? »⁴⁵ Et d'ajouter : « L'accent doit être mis, par priorité, sur la nécessité d'intégrer les personnes âgées dans la société, tout en leur fournissant les moyens de continuer, le plus longtemps possible, à mener une vie indépendante par la construction de logements adaptés, par la généralisation de l'aide ménagère à domicile, par la création des services sociaux de toute nature qui leur sont nécessaires, par l'organisation de leur occupation et de leurs loisirs. »⁴⁶. Pierre Laroque en appelait à réagir contre « la solution de ségrégation des personnes âgées ».

C'est aussi le constat fait récemment à l'issue d'une vaste concertation consacrée au grand âge et à l'autonomie. Le rapport établi à l'issue de cette concertation par M. Dominique Libault en mars 2019 met en évidence le retard pris dans la « politique de la longévité » qui passe par exemple par la valorisation sans attendre des métiers en lien avec la prise en charge du grand âge et la mise en place d'une politique financière et de pilotage dans la durée⁴⁷.

L'un des enjeux des décennies à venir sera la préservation de notre modèle social ou son abandon.

Si on souhaite le préserver, il faudra éviter une partition entre les générations.

Cela passe par un plus grand équilibre entre elles.

Pour l'atteindre il nous faut assurer notre avenir démographique.

Pour cela, et comme pour toutes les nations, il n'existe que deux voies : avoir plus d'enfants ou accueillir des personnes d'autres pays.

La France devra jouer des deux leviers dans des proportions raisonnables qui garantissent le maintien de la cohésion nationale.

Notre pays a encore la chance de pouvoir renouer avec une dynamique démographique plus forte. Il doit saisir cette opportunité.

Quant à l'apport migratoire, il doit être accepté et acceptable. La dynamique démographique propre à notre pays doit être telle qu'elle le permette.

Du strict point de vue démographique l'immigration n'est ni la seule solution ni le seul problème

La question migratoire est sérieuse et difficile à aborder parce qu'elle mêle des problèmes réels, des fantasmes puissants, des arrière-pensées politiques.

Au plan mondial, les populations immigrées (au sens que l'ONU donne à ce terme, soit les personnes nées dans un autre pays que celui où elles vivent) constituent globalement une faible minorité: environ 260 millions de personnes d'après les Nations Unies soit environ 3,4 % de la population mondiale.

Un apport migratoire qui augmenterait parallèlement au ralentissement de notre natalité?

On distingue classiquement la **population immigrée** de la **population étrangère**, selon que la personne a ou non la nationalité française.

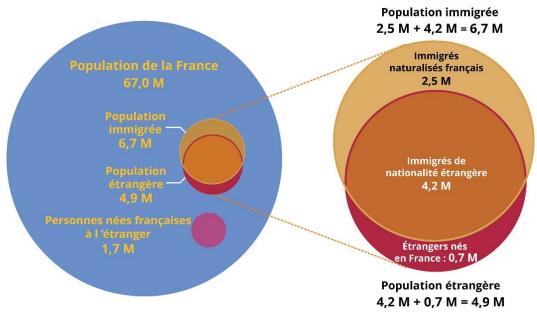
Si l'on prend en considération la définition de la population immigrée donnée par l'ONU qui seule permet des comparaisons internationales, avec un chiffre de 12,3 % (2015) la France connaît une situation assez proche de ses voisins européens (Royaume-Uni: 12,9 %; Espagne 12,7 %; Allemagne 12,5 %; Pays-Bas: 11,8 %; Belgique: 11,1 %; Italie: 9,8 %).

Si on s'en tient à la définition en usage en France – un immigré est une personne née *étrangère* à l'étranger et résidant en France; les personnes nées *françaises* à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées – on constate qu'en 2019, **6,7 millions d'immigrés**⁴⁸ vivent en France, **soit 9,9 % de la population totale**. 2,5 millions d'immigrés, soit 37 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française.

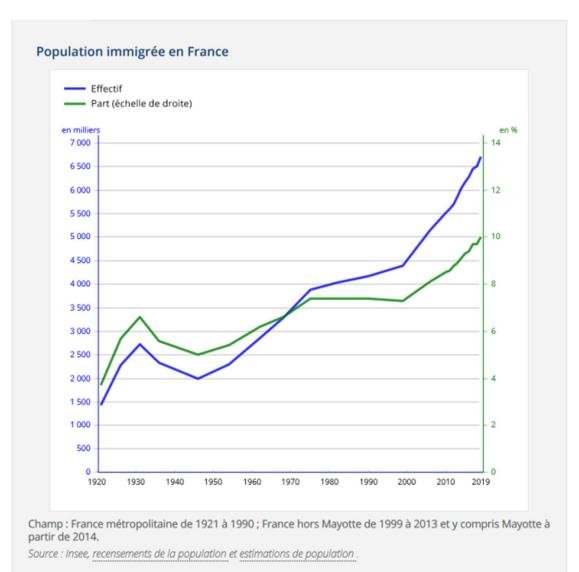
La population étrangère vivant en France (les personnes résidant en France sans avoir la nationalité française) s'élève à 4,9 millions de personnes, soit 7,4 % de la population totale. Elle se compose de 4,2 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,7 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

1,7 million de personnes sont nées de nationalité française à l'étranger. Avec les personnes immigrées (6,7 millions), au total, 8,4 millions de personnes vivant en France sont nées à l'étranger, soit 12,6 % de la population.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les personnes qui séjournent sur notre territoire sans disposer de titre l'autorisant. Cette population est difficile à évaluer et un rapport parlementaire de 2020 estimait même que sa mesure était un exercice impossible⁴⁹. Des ordres de grandeur sont parfois évoqués notamment à partir de travaux de l'OCDE. Le rapport en question estime que ce chiffre oscillerait entre 0,3 et 0,6 % de la population en France comme en Allemagne⁵⁰.



Source: INSEE



Pour 2020, le solde migratoire est estimé de manière provisoire de + 87 000 personnes⁵¹. Ce chiffre peut être rapproché du solde naturel (nombre de naissances diminué du nombre de décès) estimé à 67 000 en 2020 (exceptionnellement bas lors de cette année marquée par le COVID) mais sans doute plus significativement du solde naturel des deux années précédentes : 149 000 en 2018 et 140 000 en 2019. Rappelons aussi, sans que celui puisse être comparé et pour simplement disposer d'un ordre de grandeur, que le nombre de naissances est de 753 000 en 2020. Le solde migratoire est en augmentation depuis le début des années 2000⁵². Il varie d'une année à l'autre : 40 000 en 2015 ; 65 000 en 2016 ; 155 000 en 2017 ; estimé provisoirement à 87 000 pour 2018, 2019 et 2020⁵³.

La contribution respective du solde naturel et du solde migratoire à l'augmentation de la population en France varie beaucoup d'une année sur l'autre sans qu'on puisse dégager une tendance nette. Sur une décennie l'INED estime que la croissance démographique est due pour les trois quarts au solde naturel⁵⁴.

En 2019, 46,5 % des immigrés vivant en France sont nés en Afrique. 33,3 % sont nés en Europe. Les pays de naissance les plus fréquents des immigrés sont l'Algérie (12,6 %), le Maroc (12 %), le Portugal (9 %), la Tunisie (4,5 %), l'Italie (4,3 %), la Turquie (3,7 %) et l'Espagne (3,6 %). La moitié des immigrés sont originaires d'un de ces sept pays (49,7 %)⁵⁵. Après différentes vagues d'immigration au XX^e siècle (Italiens, Espagnols, Portugais, Algériens, Tunisiens et Marocains), les ressortissants d'Afrique subsaharienne constituent une part plus importante aujourd'hui de la population immigrée.

La crainte d'une immigration massive provenant d'Afrique en raison de l'explosion démographique de ce continent s'exprime souvent, dans des conditions plus ou moins sensationnalistes ou idéologiques. Elle est nourrie par ce qu'il est convenu d'appeler désormais la crise des migrants (qui sont loin de venir tous d'Afrique) que l'Europe connaît depuis plusieurs années.

Il est difficile de prévoir le nombre et la destination des immigrés qui viendraient des pays africains dans les décennies prochaines. Une étude du FMI en 2016 envisageait que la part des migrants subsahariens dans les pays de l'OCDE pourrait passer de 6 millions en 2013 à 18 millions en 2040 et à 34 millions en 2050. La part des immigrés subsahariens dans la population totale des pays de l'OCDE serait donc multipliée par six, passant de 0,4 % en 2013 à 2,4 % en 2050. Comme le note l'INED : « Projeter les migrations internationales reste cependant un exercice incertain car les mouvements peuvent changer rapidement ; mais ce type d'étude a le mérite de montrer que même en hausse très importante, la part des immigrés subsahariens dans la population des pays du Nord devrait rester modeste, en tout cas très loin pour l'Europe des 25 % annoncés par certains à l'horizon 2050. »⁵⁶

Quant aux migrations climatiques, elles demeurent, elles aussi, compliquées à anticiper. On peut penser qu'elles conduiraient plutôt à des mouvements de population à l'échelle nationale ou régionale⁵⁷. Les personnes qui subissent les conséquences du changement climatique se déplaceraient plus qu'elles ne migreraient vraiment. L'idée de migrations climatiques d'un continent à l'autre reste très sujette à caution.

L'immigration n'est pas la cause de ce qui fut notre dynamique démographique

Contrairement à une idée reçue ou véhiculée, l'immigration n'est pas la cause de notre relative dynamique démographique.

Au regard de leur nombre dans notre population, la contribution des immigrées à la fécondité française représente certes 1/5 des naissances mais contribue seulement à 0,1 point au total de l'indice de fécondité (1,86 en 2019).

La fécondité des immigrées est en baisse régulière même si elle reste supérieure à celle des femmes nées en France (2,60 contre 1,8 en 2017)⁵⁸.

On constate un alignement progressif des populations immigrées dans leur comportement, en termes de fécondité⁵⁹. Comme l'affirmait récemment le démographe François Héran, professeur au Collège de France : « Une erreur fondamentale est de figer ces écarts de fécondité sur le long terme. On obtient alors une croissance exponentielle de la population immigrée. C'est comme si l'on prophétisait à la fin du siècle la domination démographique de la Guyane sur la métropole, au motif que les Guyanaises ont 3,8 enfants en moyenne. D'où vient l'erreur ? Les amateurs de projection oublient d'introduire dans le calcul une tendance observée de longue date : la convergence des comportements de fécondité entre immigrées et natives au fil du temps. Cet alignement s'explique à la fois par la chute de la fécondité dans les pays d'origine et par l'influence du pays de destination, d'autant plus forte que les femmes sont entrées jeunes en France. Les projections statiques qui omettent cette dynamique se fourvoient : en figeant le réel, elles produisent un résultat irréel. Une minorité n'envahit pas la majorité sur la base de sa natalité. »⁶⁰

Par ailleurs, mérite d'être fortement nuancée l'idée parfois évoquée selon laquelle l'immigration serait la solution pour pallier financièrement un ralentissement de notre démographie. Pour ce qui concerne les finances publiques, l'immigration est à la fois une ressource et une charge. Son impact fiscal est généralement considéré comme faible. L'étude de l'Assemblée nationale de 2020, évoquée plus haut, montre que l'immigration a une incidence globale très modeste sur le marché du travail et que, en raison d'une immigration moins qualifiée que chez plusieurs de nos voisins européens, l'impact de celle-ci sur la croissance à long terme en France est moins positive⁶¹. L'apport des migrations peut aider à améliorer le rapport actifs-retraités et donc la capacité de financement de nos systèmes sociaux. Mais, s'ils sont surreprésentés dans les catégories en âge de travailler – et donc cotisent plus qu'ils ne coûtent – les immigrés induisent aussi d'autres types de dépenses sociales, en matière d'éducation par exemple. L'immigration ne règle donc nullement le problème du financement des retraites. De plus, les nouveaux arrivants finissent eux aussi par vieillir. Une étude de l'ONU de mars 2020 a démontré par l'absurde que l'immigration ne constituait pas la solution pour pallier la baisse des actifs. Aux termes d'hypothèses d'ailleurs très discutées, l'ONU a soutenu que pour stabiliser le rapport entre les actifs et les inactifs, il faudrait théoriquement en Europe près de 700 millions d'immigrés en un peu plus d'un demi-siècle et la France de 94 millions d'immigrés⁶². Quand bien même ces chiffres ont un caractère extravagant, on mesure à quel point l'immigration ne peut être la solution en ce domaine.

➤ En réalité, la question migratoire est moins démographique ou économique que politique au sens large du terme.

La question migratoire renvoie à l'image que nous projetons de nous-mêmes mais aussi à des questions très concrètes : celle de notre capacité d'accueil ou à faire face à la concentration de populations immigrées sur certaines portions du territoire dans des conditions difficiles (dans l'hexagone et plus encore dans certains territoires comme Mayotte ou la Guyane, entre autres), à organiser l'intégration des personnes qui rejoignent notre pays, à faire preuve de fermeté dans l'affirmation de nos valeurs tout en acceptant de voir notre société évoluer.

Une dynamique démographique française favorable est de nature à le permettre.

Pour ces raisons politiques, sensibles, on ne peut envisager de considérer, comme chez certains de nos voisins, que l'immigration soit la solution au ralentissement de notre démographie.

Il faut accepter qu'elle y prenne sa part mais celle-ci ne sera acceptée que si parallèlement les conditions sont réunies pour maintenir une ambition démographique dans notre pays.

Faire un autre choix serait prendre le risque de déséquilibrer notre société en proie à des questionnements – parfois exprimés violemment – quant à son identité et à son avenir.

I Renouer avec une ambition démographique

La décision de faire ou non un enfant sera toujours un choix qu'on ne peut mettre en équation. Il n'en demeure pas moins qu'en matière démographique, il existe des politiques qui ont leur efficacité. Evidemment non contraignantes et non normatives, elles ont pour but de faciliter matériellement l'accueil d'un nouvel enfant.

Lors de la précédente décennie, des choix ont été faits rompant avec une politique familiale née, un peu avant la Seconde Guerre mondiale, d'un projet clair de soutien à la natalité et qui s'était enrichie d'autres objectifs au fil du temps, à savoir la lutte contre la pauvreté et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. On a le sentiment que tout objectif de soutien à la natalité est désormais écarté⁶³.

Les décisions prises lors du précédent quinquennat ont remis en cause une forme de consensus qui s'était établi sur cette politique familiale et ce, d'autant plus qu'on pouvait en mesurer les effets concrets sur notre taux de fécondité.

Or, ces décisions ont été prises sans qu'un débat se tienne clairement dans le pays sur la politique familiale et sans considération des enjeux de long terme, alors même que les orientations que nous déciderons collectivement sur le sujet pèseront durablement sur notre avenir.

La politique familiale soutient la natalité

La politique familiale s'articule classiquement autour de trois composantes :

- les congés accordés aux parents ;
- les prestations familiales ;
- l'accompagnement de la petite enfance.

La mesure de l'impact sur la fécondité de la politique familiale dans sa composante financière (aide directe, réduction fiscale) est difficile méthodologiquement⁶⁴. Cet impact est jugé réel mais modeste s'il est envisagé isolément⁶⁵. La difficulté tient à l'impossibilité d'identifier l'effet propre d'une mesure d'aide par rapport à l'ensemble des dispositifs qui existent. On peut considérer que « l'effet combiné et global de toutes ces mesures est certainement bien supérieur à la somme des effets pouvant être associés à chacune d'entre elles »⁶⁶, sachant que toutes ces formes d'aides exercent un effet positif sur la fécondité, dans des proportions différentes selon les pays.

L'accueil de la petite enfance (crèches, école maternelle...) est l'un des leviers les plus puissants de cette politique familiale.

Avoir un enfant ne doit pas être un fardeau. Cela ne doit pas signifier sacrifier sa vie personnelle et professionnelle et tout ce qui favorise l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle contribue à la hausse de la fécondité. En ce domaine et en dépit de progrès accomplis ces dernières décennies, ce sont aujourd'hui encore les femmes qui paient, en premier lieu et le plus lourdement, le tribut de la parentalité. Tout ce qui allège ce tribut doit être soutenu, avec des politiques qui conduisent aussi à ce qu'il soit pleinement partagé.

Les décisions prises après 2012 ont été marquées par la volonté de procéder à des économies importantes en réduisant la portée de plusieurs dispositifs financiers, qu'ils aient la forme d'aides directes ou de réduction d'impôt⁶⁷. Les allocations familiales sont, depuis 2015, modulées selon les revenus et le plafond du quotient familial a été abaissé à deux reprises par les lois de finances pour 2013 et 2014.

Par ailleurs, tout le monde s'accorde sur le fait que des efforts supplémentaires sont à accomplir pour permettre **l'accueil pour la petite enfance**, qui constitue une priorité de la politique familiale comme l'affirme le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge⁶⁸.

La France se caractérise par une offre diversifiée de solutions d'accueil que ce soit au sein d'une crèche, la garde par une assistante maternelle, la préscolarisation des enfants dès l'âge de deux ans ou le recours par les parents à un congé parental d'éducation. Sur ce sujet, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge concluait en 2018 à une croissance de l'offre d'accueil trop faible pour répondre à la demande et considérait que les politiques mises en œuvre étaient insuffisantes.

Mais d'autres leviers existent aussi. En examinant la situation comparée de l'Italie et de la France, on a observé que l'âge moyen auquel les femmes avaient leur premier enfant était respectivement de 31 et 28 ans et demi (chiffres de 2016) et que cela n'était pas sans lien avec l'âge moyen auquel ces jeunes femmes quittaient le domicile de leurs parents, cet âge étant alors respectivement de 29 et 23 ans. Comme on le sait, plus l'âge de procréation est précoce, plus le taux de fécondité est élevé. Comme on l'a évoqué l'augmentation de cet âge moyen traduit des choix individuels et des progrès comme l'accès aux études supérieures. Mais elle est parfois aussi la conséquence de contraintes imposées. On mesure ainsi à quel point les politiques de logement qui permettent d'accéder à une forme d'indépendance (en particulier dans les zones très tendues comme la région parisienne) et les conditions d'accès à l'emploi des jeunes sont de ce point de vue importantes.

La nécessité d'un Pacte national pour la démographie

Toutes les questions doivent être mises à plat. Faut-il revenir à un modèle classique de politique familiale, né lors de la reconstruction qui a suivi la Seconde Guerre mondiale et dont les premiers éléments dataient même de l'avant-guerre ? Ces outils sont-ils encore adaptés alors que le profil des familles est aujourd'hui beaucoup plus divers ? Quel levier doit-on privilégier ?

En tout état de cause, il est certain qu'en la matière, l'un des éléments les plus déterminants est **le climat psychologique** dans lequel se trouve une nation, selon que nous sommes collectivement assurés de notre avenir ou, au contraire, pessimistes sur **notre destin collectif**.

Selon les propos de M. Laurent Chalard, géographe de la population à l'université Paris-Sorbonne : « Il n'existe pas de modèle explicatif des variations de fécondité. Elles résultent de décisions personnelles et sont liées aux évolutions des mentalités. » 69 De ce point de vue, les crises économiques ou sanitaires que nous traversons ont un impact mais qu'il n'est pas si simple de mesurer.

On estime qu'en France les politiques sociales amortissent plus qu'ailleurs les chocs économiques et retardent ou étalent leur impact négatif sur la fécondité. C'est le constat qui a été fait en 2008. Nous n'avons pas assez de recul pour mesurer les conséquences de l'épidémie de COVID. Va-t-elle simplement conduire à décaler les naissances ? Quel va être son impact sur la mortalité ? Sur l'immigration ? Nous l'ignorons puisque nous ne savons pas tout simplement quelle va être la durée de cette crise. Mais on peut raisonnablement craindre que l'impact de cette épidémie soit plus profond et durable que toutes les crises précédentes. Même si l'épidémie est jugulée dans les mois qui viennent, demeurera la crainte qu'un tel événement ressurgisse dans les années à venir. L'impensable étant survenu il ne devient plus impensable. Dès lors, un climat pessimiste pourrait peser sur le désir d'enfant de nos concitoyens.

C'est pourquoi, plus encore, il importe de reconstruire un consensus sur notre politique démographique afin d'installer à nouveau un climat de confiance.

Ceci implique une politique ayant quatre caractéristiques :

- 1. la globalité : il faut envisager la politique de soutien à la natalité dans tous ses aspects car il est démontré qu'un seul levier n'est pas, pris isolément, assez efficace.
- 2. la cohérence : forte d'une orientation claire, cette politique doit avoir un objectif : celui de soutenir la natalité. Les autres objectifs sociaux comme la lutte contre les inégalités tout aussi légitimes naturellement doivent faire l'objet d'autres instruments.
- **3. la continuité** : la politique de soutien à la natalité ne doit pas constituer une variable d'ajustement, notamment pour rééquilibrer les comptes publics. La question démographique est si structurante qu'elle doit échapper à des logiques conjoncturelles.
- **4. la lisibilité** : nos concitoyens doivent pouvoir prendre conscience très simplement du soutien que le pays leur apporte dans le projet d'avoir un enfant. Chaque méandre administratif est un obstacle à l'objectif que nous nous assignons.

La France a sans doute plus besoin encore que ses voisins d'une démographie dynamique car son modèle social repose, pour beaucoup, sur la solidarité entre les générations. Il est nécessaire pour le préserver de disposer d'une pyramide de la population plus équilibrée.

D'autres pays, bien plus exposés que le nôtre, sont en train de prendre conscience de cette nécessité. Ainsi avec l'épidémie de COVID qui a augmenté la mortalité à des niveaux sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Italie a vu sa population baisser de 380 000 personnes soit l'équivalent de la ville de Florence. Cette situation a eu l'effet d'un électrochoc. Le Sénat italien vient de voter des mesures d'aide financière considérables en instituant une allocation mensuelle pour tous les enfants d'un montant de 250 euros par enfant, versée du 7^e mois de grossesse jusqu'à ses vingt-et-un ans. Cette aide viendra se substituer pour partie à des aides existantes et diminuera en fonction des revenus des parents. Cet effort est engagé par un pays bien décidé à sortir de son « hiver démographique »⁷⁰. Sont également prévus des investissements dans les services à l'enfance, la réorganisation des aides à domicile

ou l'aide aux mères qui travaillent. Plus largement le Gouvernement italien vient de lancer des états généraux de la natalité pour mobiliser la société autour de ce qui fait désormais figure de cause nationale.

Même si la situation française n'est heureusement pas comparable à celle de l'Italie, cet exemple d'une prise de conscience collective doit nous inciter à nous réunir pour trouver les voies propres à la France. Plus que tout autre, nous avons des atouts pour réussir. La dynamique des dernières décennies fait que nous ne partons pas de rien. Il faut se ressaisir.

Lexique

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtrait, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée

Le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

Le taux de mortalité à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre de décès à cet âge au cours de l'année rapporté à la population moyenne de l'année des personnes de même âge.

L'espérance de vie à la naissance est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Source: Insee

Références

¹ Au 1^{er} janvier 2021, INSEE, *Bilan démographique 2020*, Insee Première, n° 1834, janvier 2021; https://www.insee.fr/fr/statistiques/5012724.

https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/europe-pays-developpes/population-naissancesdeces/

³ Virginie De Luca Barrusse et al., *Quand la population se penche sur elle-même : enquête sur les connaissances démographiques et leurs perceptions*, Population & Sociétés n° 572, décembre 2019. https://www.cairn.info/revue-population-et-societes-2019-11-page-1.htm

⁴ Ibid.

⁵ Une étude Kantar pour l'UNAF datant, d'octobre-novembre 2020 fait état d'un chiffre moyen de 2,39 enfants désirés https://www.unaf.fr/IMG/pdf/kantar - unaf - desir d enfant rapport resultats detailles .pdf

⁶ Gilles Pison et Sandrine Dauphin, *Enjeux et perspectives démographiques. Synthèse des travaux produits par l'INED pour le Haut-Commissariat au Plan*, octobre 2020, p. 19. Le Haut-Commissariat au Plan remercie très vivement les chercheurs de l'INED qui ont accepté de se livrer à cet exercice. Les travaux du Plan ne les engagent pas.

⁷ Ibid.

⁸ En substance, le malthusianisme est la doctrine inspirée des travaux de l'économiste Thomas Malthus (1766-1834) consistant à prôner un politique de restriction des naissances, au motif que la population tend naturellement à s'accroître proportionnellement plus que les ressources dont elle dispose.

⁹ On pense à l'appel de plusieurs milliers de scientifiques dans la revue *BioScience* en novembre 2017 https://academic.oup.com/bioscience/article/67/12/1026/4605229

¹⁰ Par exemple par Bruno Tertrais in *Le choc démographique*, Paris, Odile Jacob, 2020, 256 p.

¹¹ Seth Wynes et Kimberly A. Nicholas, «The climate mitigation gap: education and government recommendations miss the most effective individual actions », *Environmental Research Letters*, vol. 12, n° 7, 12 juillet 2017, https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aa7541

¹² Léa Iribarnegaray, « Ces jeunes qui refusent d'avoir des enfants, entre écologique et angoisse de l'avenir », *Le Monde*, 2 septembre 2020, https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/09/02/ces-jeunes-qui-refusent-d-avoir-des-enfants-entre-acte-ecologique-et-angoisse-de-l-avenir_6050720_4401467.html

Adair Turner, « Vice la décroissance... démographique ! », Les Echos, 4 juillet 2019. https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/vive-la-decroissance-demographique-1035585. Adair Turner est président d'Energy transitions commission.

¹⁴ Emmanuel Pont, « Démographie et climat », *Medium*, 16 juillet 2019, https://medium.com/enquetes-ecosophiques/d%C3%A9mographie-et-climat-5a6ef5be37ed#78ae

¹⁵ Scénarios de l'Organisation des Nations Unies. L'ONU publie tous les deux ans une étude sur l'évolution de la population mondiale : *World Population Prospects*. La dernière étude a été publiée en août 2019 https://population.un.org/wpp/Publications/. Cette étude s'articule autour de trois scénarios : une variante basse, une variante moyenne et une variante haute.

¹⁶ Etude de Global Health Metrics publiée en juillet 2020 dans la revue *The Lancet*, 2020, 396: 1285–306; https://www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S0140-6736(20)30677-2

https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/la-population-mondiale-pourrait-decliner-a-partir-de-2064-1223698

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/07/15/une-etude-suggere-que-la-population-mondiale-pourrait-decliner-a-partir-de-2064 6046192 3244.html

¹⁸ Gilles Pison et Sandrine Dauphin, op. cit, p. 4.

¹⁹ https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277591?sommaire=4318291

²⁰ https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/ageing/index.html

²¹ https://www.telos-eu.com/fr/societe/lessor-des-metropoles-et-des-megapoles-perspective.html

²² Selon le scénario médian de l'ONU. https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/projections-mondiales/projections-par-pays/

²³ https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/tous-les-pays-du-monde/

²⁴ Les chiffres de la population mondiale et française dans les siècles passés doivent naturellement être maniés avec précaution : Jean Bourgeois-Pichat, « La France dans le monde », *Population*, 1990, 45-4-5, P. 850-864, https://www.persee.fr/doc/pop 0032-4663 1990 num 45 4 3586

²⁵ Gilles Pison et Sandrine Dauphin, op. cit., p. 12 sq.

- ²⁶ Gilles Pison, « France : la fécondité la plus élevée d'Europe », *Population & Sociétés*, n° 575, https://www.ined.fr/fichier/s rubrique/30029/575.population.societes.fecondite.mars2020.france.europe.fr.p df
- ²⁷ *Ibid.*, p. 14. Et Sylvie Papon et Catherine Beaumel, « Bilan démographique 2020 révisé : Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première*, n° 1846, mars 2021, https://www.insee.fr/fr/statistiques/5347620.
- ²⁸ Olivier Thévenon, Willem Adema, Nabil Ali, « Les politiques familiales en France et en Europe : évolutions récentes et effets de la crise », *Population & Sociétés*, n° 512, juin 2014, https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19853/population.societes.2014.512.politique.familiales.effets.crise.fr. pdf
- ²⁹ https://www.insee.fr/fr/statistiques/2496716?sommaire=2496793
- ³⁰ Nathalie Blanpain et Guillemette Buisson, *Projections de population 2013-2070 pour la France : méthode et principaux résultats*, Document de travail n° F 1606, p. 78 sq. INSEE https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02150595
- ³¹ Gérard-François Dumont, « L'Allemagne rattrapée par la France ? », *Populations & Avenir*, n° 693, mai-juin 2009. https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2009-3-page-3.htm
- ³² Bilan démographique de l'INSEE de mars 2021 (Sylvie Papon et Catherine Beaumel, *op. cit.,* https://www.insee.fr/fr/statistiques/5347620) en fonction des données disponibles fin février 2021.
- 33 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277615?sommaire=4318291.
- ³⁴ Sylvie Papon et Catherine Beaumel, op. cit., https://www.insee.fr/fr/statistiques/5347620.
- ³⁵ Gilles Pison et Sandrine Dauphin, op. cit., p. 6.
- ³⁶ Elsa Freyssenet, « Démographie : ce « péril vieux » qui angoisse les grandes puissances », *Les Echos*, 10 février 2021, https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/demographie-ce-peril-vieux-qui-angoisse-les-grandes-puissances-1288893.
- ³⁷ Sylvie Papon et Catherine Beaumel, op. cit., https://www.insee.fr/fr/statistiques/5347620.
- ³⁸ https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/demographie-ce-peril-vieux-qui-angoisse-les-grandes-puissances-1288893
- ³⁹ Matthieu Solignac, « L'économie politique du vieillissement », *Regards croisés du l'économie*, 2010/1 (n° 7), p. 66-70. https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-1-page-66.htm. Jacques Pelletan et Alain Villemeur, « Productivité dans une économie vieillissante, quels enseignements tirer de la littérature ? », *Revue française d'économie*, 2012/2, volume XXVII, p. 143-186. https://www.cairn.info/revue-française-d-economie-2012-2-page-143.htm
- ⁴⁰ Marie Charel et Eric Albert, « Démographie, innovation : pourquoi l'économie européenne décline depuis quarante ans », *Le Monde*, 8 décembre 2020. https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/12/08/demographie-innovation-pourquoi-l-economie-europeenne-decline-depuis-quarante-ans 6062559 3234.html. L'impact du vieillissement sur l'économie : pour une analyse le relativisant voir le 35^e rapport du Conseil d'analyse économique (2002) rédigé par Michel Aglietta, Didier Blanchet et François Héran.
- ⁴¹ Conseil d'orientation des retraites, *Evolutions et perspectives des retraites en France*, novembre 2020, p. 104. https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2021-03/Rapport_synth%C3%A8se_vmars.pdf
- ⁴² Sans compter les personnes qui accompagnent des proches malades ou en situation de handicap. L'Association française des aidants estime le nombre des aidants à 8,3 millions de personnes.
- 43 https://www.gouvernement.fr/face-a-la-dette-covid-une-strategie-de-reconquete
- ⁴⁴ Voir Julien Bargeton, Fabienne Keller et Nadia Sollogoub, *Inventer es solidarités de demain face à la nouvelle donne générationnelle*, rapport de la délégation à la prospective du Sénat, n° 38, 2018-2019. https://www.senat.fr/rap/r18-038/r18-038.html.
- ⁴⁵ Commission d'étude des problèmes de la vieillesse du Haut Comité consultatif de la population et de la famille, présidée par Pierre Laroque, 1962. Cité par Michel Laroque, « La prise en charge de la dépendance en France et en Allemagne », Vie sociale, 2016/3 (n° 15), p. 175. https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2016-3-page-175.htm#no2
- 46 Ibid.
- 47 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_grand_age_autonomie.pdf
- ⁴⁸ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement

étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212

- ⁴⁹ Stéphanie Do et Pierre-Henri Dumont, *Rapport d'information au nom du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale sur l'évaluation des coûts et bénéfices de l'immigration en matière économique et sociale*, n° 2615, 22 janvier 2020, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cec/l15b2615 rapport-information#, notamment p. 50 sq.
- ⁵⁰ *Ibid.*, p. 16.
- ⁵¹ Sylvie Papon et Catherine Beaumel, *op. cit.*, https://www.insee.fr/fr/statistiques/5347620.
- Elika Athari, Sylvain Papon, Isabelle Robert-Bobée, *Quarante ans d'évolutions de la société française,* Insee références, édition 2019, p. 22 sq. https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238437?sommaire=4238781
- ⁵³ Sylvie Papon et Catherine Beaumel, op. cit., https://www.insee.fr/fr/statistiques/5347620.
- ⁵⁴ Gilles Pison et Sandrine Dauphin, op. cit., p. 14.
- 55 https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212
- ⁵⁶ Gilles Pison et Sandrine Dauphin, op. cit., p. 43.
- ⁵⁷ *Ibid.*, p. 43.
- ⁵⁸ *Ibid.*, p. 19, et Sabrina Volant, Gilles Pison, François Héran, « La France a la plus forte fécondité d'Europe. Estce dû aux immigrées ? », *Population et Sociétés*, 2019, n° 568 (https://www.cairn.info/revue-population-et-societes-2019-7-page-1.htm)
- ⁵⁹ Ibid.
- https://www.lopinion.fr/edition/politique/francois-heran-formule-grand-remplacement-se-propage-a-vitesse-lumiere-199430
- ⁶¹ Stéphanie Do et Pierre-Henri Dumont, op. cit., p. 57 sq.
- 62 ONU, division de la population, Les migrations de remplacement : s'agit-il d'une solution au déclin et au vieillissement des populations ?, mars 2020 : https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/ageing/replacement-es-fr.pdf.
 L'analyse que fait l'INED de cette étude de l'ONU : https://www.ined.fr/fichier/s rubrique/18804/pop et soc français 358.fr.pdf
- ⁶³ A titre d'illustration, on constate ainsi que, dans un document récent de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), sous le patronage conjoint du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère du Travail et du ministère de l'Action et des Comptes publics, qui est consacré à la politique familiale et aux dépenses sociales et fiscales liées aux enfants, on peut lire : « Ces dépenses en faveur des enfants permettent de répondre aux objectifs poursuivis par la politique familiale, dont les principaux sont de contribuer à la compensation financière des charges de famille, d'aider les familles vulnérables et de favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, tout en garantissant la soutenabilité financière du système ». Exit l'objectif de stimulation des naissances (*Les Dossiers de la DREES*, n° 50, février 2020, p. 5); https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/dd50_0.pdf
- ⁶⁴ Gilles Pison et Sandrine Dauphin, *op. cit.*, p. 21 sq.
- ⁶⁵ Olivier Thévenon, « Évaluer l'impact des politiques familiales sur la fécondité », *Informations sociales*, 2014/3 (n° 183), p. 50-62. https://www.cairn.info/journal-informations-sociales-2014-3-page-50.htm
 ⁶⁶ *Ibid*.
- ⁶⁷ Voir le rapport d'information de la mission d'information sur l'adaptation de la politique familiale française aux défis de la société du XXI^e siècle, de l'Assemblée nationale, présidée par M. Stéphane Viry et dont la rapporteure était Mme Nathalie Elimas (n° 3168, 1^{er} juillet 2020), p. 17 sq, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/polfamf/l15b3168 rapport-information#
- ⁶⁸ Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, *L'accueil des enfants de moins de trois ans*, avril 2018, https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/ mise en forme OK HCFEA Synthese accueil des enfants de moins de trois ans-2.pdf
- ⁶⁹ Propos tenus dans *Le Monde* « Natalité : vers la fin de l'exception française », 16 janvier 2018. https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/16/natalite-la-fin-de-l-exception-française 5242408 3224.html
- ⁷⁰ Jérôme Gautheret, « En Italie, le Sénat approuve une allocation de 250 euros mensuels par enfant, jusqu'à l'âge de 21 ans », *Le Monde*, 3 avril 2021. https://www.lemonde.fr/international/article/2021/04/03/en-italie-le-senat-approuve-une-allocation-de-250-euros-mensuels-par-enfant_6075470_3210.html. Voir aussi du même auteur : « L'Italie face aux périls d'un déclin démographique persistant », *Le Monde*, 19 janvier 2021.

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/01/19/l-italie-face-aux-perils-d-un-declin-demographique-persistant 6066723 3210.html. Voir également le site que vient de lancer le Gouvernement italien pour soutenir cette cause : https://www.statigeneralidellanatalita.it/